

# Repenser la porte d'entrée du système : enseignements tirés des études de 2023 sur l'incidence des signalements en Ontario et chez les Premières Nations

Présenté par : Dre Barbara Fallon et  
Amber Crowe

**Vendredi 22 mai 2026**

13 h 00 - 14 h 30 HNE

EN

FR

CC



# Étude ontarienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants 2023

---

Webinaire du Centre de recherche et d'éducation sur la violence contre les femmes et les enfants (CREVAWC)

Mai 2026

## **Chercheuse principale**

Barbara Fallon

Faculté de travail social Factor-Inwentash, Université de Toronto

## **Cogestionnaires**

Tara Black, Université de Toronto

Rachael Lefebvre, Université de Toronto

## **Cochercheur·e·s**

Nico Trocmé, Université McGill

John Fluke, École de médecine de l'University Colorado

Tara Black, Université de Toronto

Sonia Hélie, Centre jeunesse de Montréal–Institut universitaire

Bryn King, Université de Toronto

Delphine Collin-Vézina, Université McGill

Tonino Esposito, Université de Montréal

# Plan de la présentation

---

- Objectifs et méthodologie de l'OIS-2023\*
- Constats de l'OIS au fil du temps (1993 à 2023)
- Principaux constats de l'OIS-2023
- Efficacité des politiques et services de protection de l'enfance

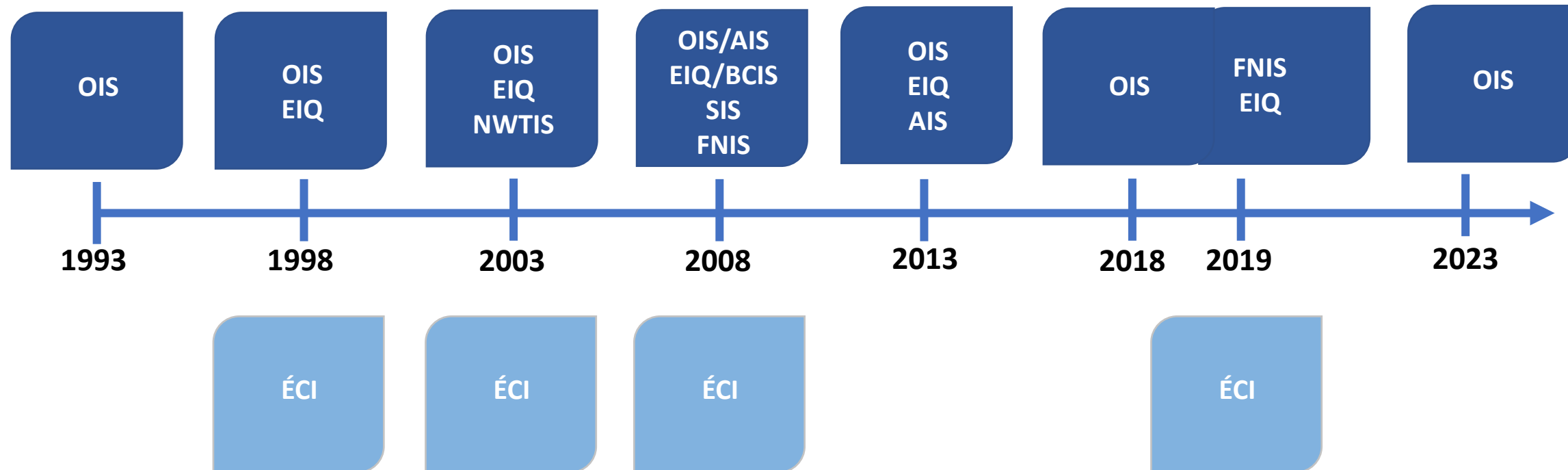
\* OIS : Étude ontarienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants

# Introduction

---

- L'OIS-2023 est la **septième** étude provinciale sur les enquêtes liées à la maltraitance des enfants
- Données transversales représentatives recueillies tous les 5 ans depuis 1993
- Le rapport des principaux constats sera accessible sur [cwrp.ca](http://cwrp.ca) en mars 2025
- Rapports supplémentaires à produire avec l'Association of Native Child and Family Service Agencies of Ontario (ANCFSAO), One Vision One Voice (OVOV) et des partenaires d'Amérique latine

# 7<sup>e</sup> cycle provincial pour l'Ontario



\*AIS : Étude sur l'incidence de l'Alberta  
BCIS : Étude sur l'incidence de la Colombie-Britannique  
EIQ : Étude sur l'incidence du Québec  
FNIS : Étude sur l'incidence des Premières Nations  
NWTIS : Étude sur l'incidence des T.N.-O.  
ÉCI : Étude canadienne sur l'incidence (en anglais : CIS)

# Remerciements

---

## Financement

- Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires

## Soutien en nature

- Plus de 900 intervenant·e·s en protection de l'enfance, gestionnaires et membres du personnel administratif
- Chercheur·e·s provenant d'universités, de gouvernements et d'organismes
- Comité directeur de l'OIS-2023

# Comité consultatif de l'OIS-2023

## **NICOLE BONNIE**

Consultante en EDI

## **KRISTA BUDAU**

Superviseure de la responsabilisation, Société d'aide à l'enfance d'Algoma

## **AMBER CROWE**

Directrice générale, Dnaagdawenmag Binnoojiiyag Child & Family Services

## **ANDREA EVANS**

Pédiatre, Hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario

## **KEISHIA FACEY**

Gestionnaire principale intérimaire de l'OVOV,  
Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance

## **LORRAINE HILL**

Responsable des systèmes existants,  
Association of Native Child and Family Well-Being Agencies of Ontario

## **MARK KARTUSCH**

Directeur du développement et des projets spéciaux,  
Dnaagdawenmag Binnoojiiyag Child & Family Services

## **ALTAF KASSAM**

Directeur de la gestion de l'information et de la protection de la vie privée,  
Société d'aide à l'enfance de Toronto

## **MICHEAL MILLER**

Directeur général,  
Association of Native Child and Family Well-Being Agencies of Ontario

## **BRENDA MOODY**

Directrice de la responsabilisation et des initiatives stratégiques,  
Société d'aide à l'enfance de Peel

## **VANIA PATRICK-DRAKES**

Analyste de programme de l'OVOV,  
Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance

## **JOLANTA RASTENIENE**

Gestionnaire de la qualité et de l'amélioration organisationnelle,  
Société d'aide à l'enfance de Peel

## **HENRY PARADA**

Professeur, École de travail social, Université métropolitaine de Toronto

## **JEFFREY SCHIFFER**

Chef de l'impact, Fondation des sociétés d'aide à l'enfance

## **KATE SCHUMAKER**

Directrice de la qualité, de la stratégie et de la planification,  
Société catholique d'aide à l'enfance de Toronto

## **JILL STODDART**

Directrice de la recherche, du développement et des résultats,  
Services à la famille et à l'enfance de la région de Waterloo

## **LEYCO WILSON**

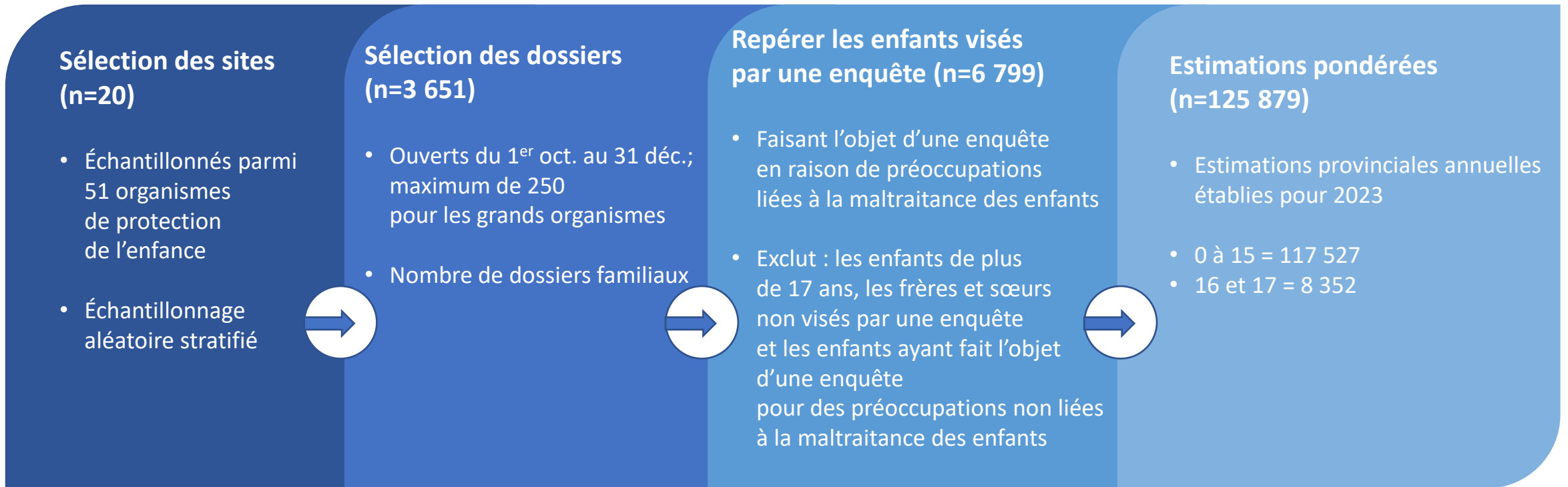
Superviseure de l'amélioration de la qualité et de l'évaluation,  
Services à la famille et à l'enfance de la région de Waterloo

# Objectifs de l'OIS

---

1. Déterminer les taux d'enquêtes et de maltraitance jugée fondée
2. Documenter les formes et la gravité de la maltraitance des enfants
3. Examiner certains déterminants de la santé
4. Suivre les résultats des enquêtes à court terme
5. Comparer les taux et les caractéristiques d'un cycle à l'autre (93, 98, 03, 08, 13, 18, 23)

# Échantillon de l'OIS-2023



# Considérations méthodologiques

---

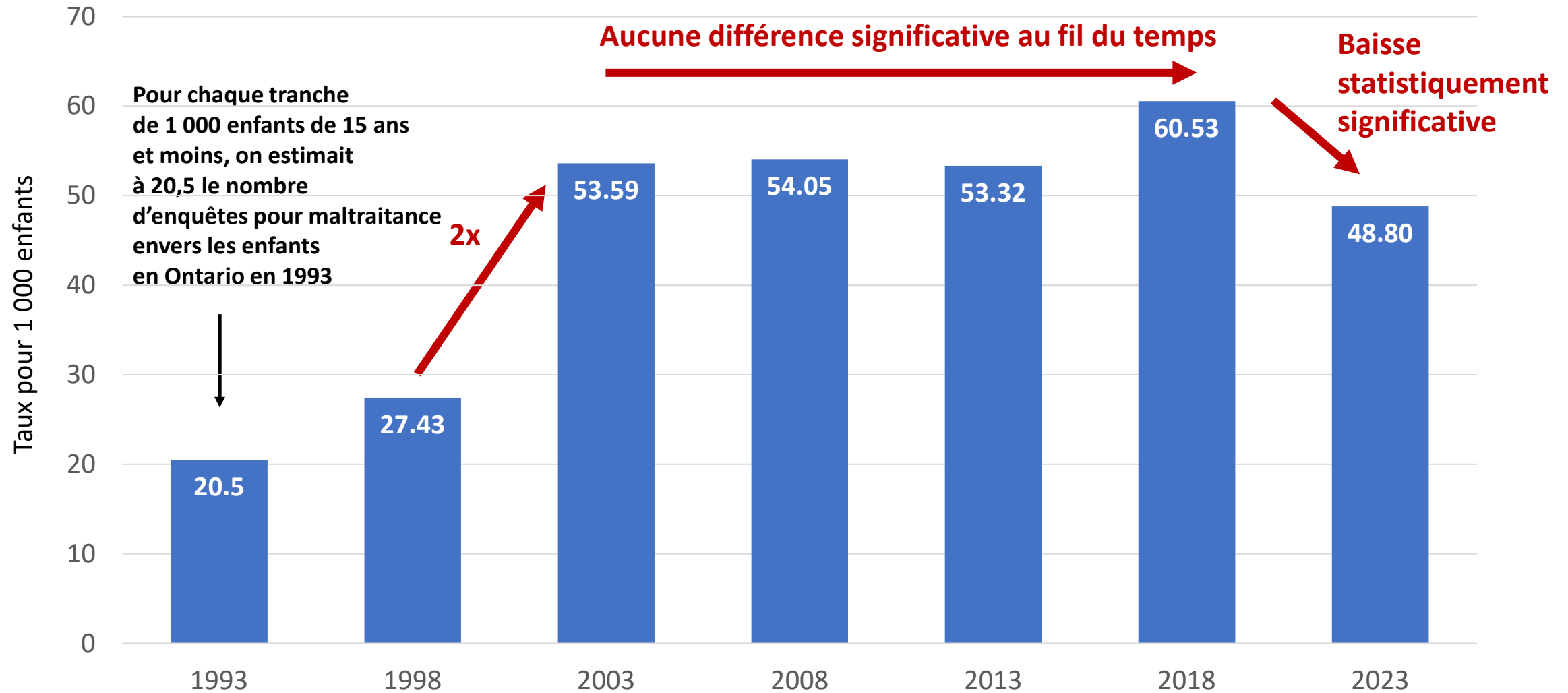
1. Limitée aux signalements faisant l'objet d'une enquête par les services de protection de l'enfance
2. Information recueillie directement auprès des intervenant·e·s en protection de l'enfance chargé·e·s des enquêtes
3. Aucun suivi après l'enquête
4. Non conçue pour évaluer les services
5. Changements méthodologiques d'un cycle à l'autre
6. Estimations annuelles provinciales pondérées

# Étude ontarienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants

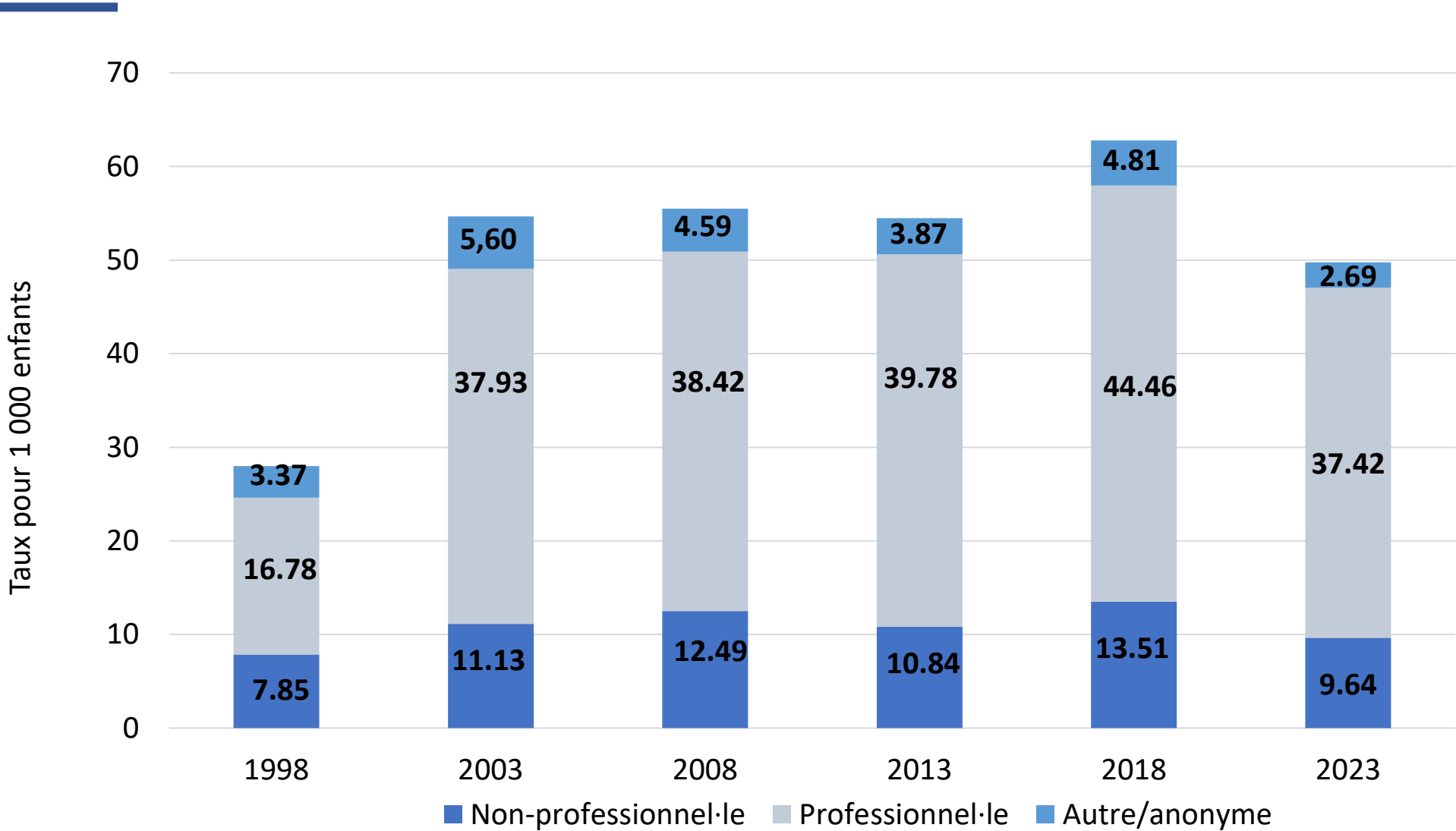
## Constats au fil du temps

---

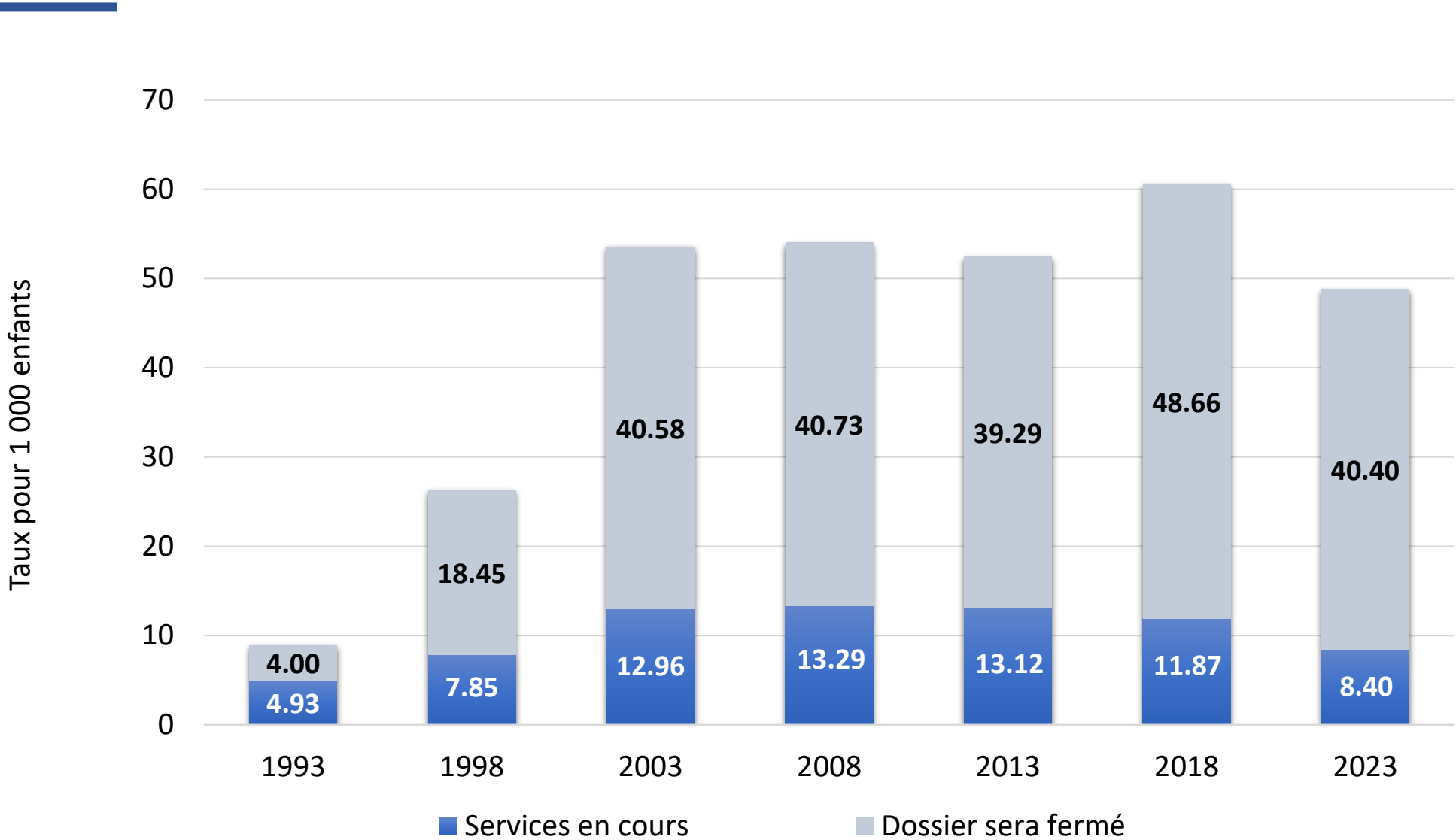
# Incidence des enquêtes liées à la maltraitance



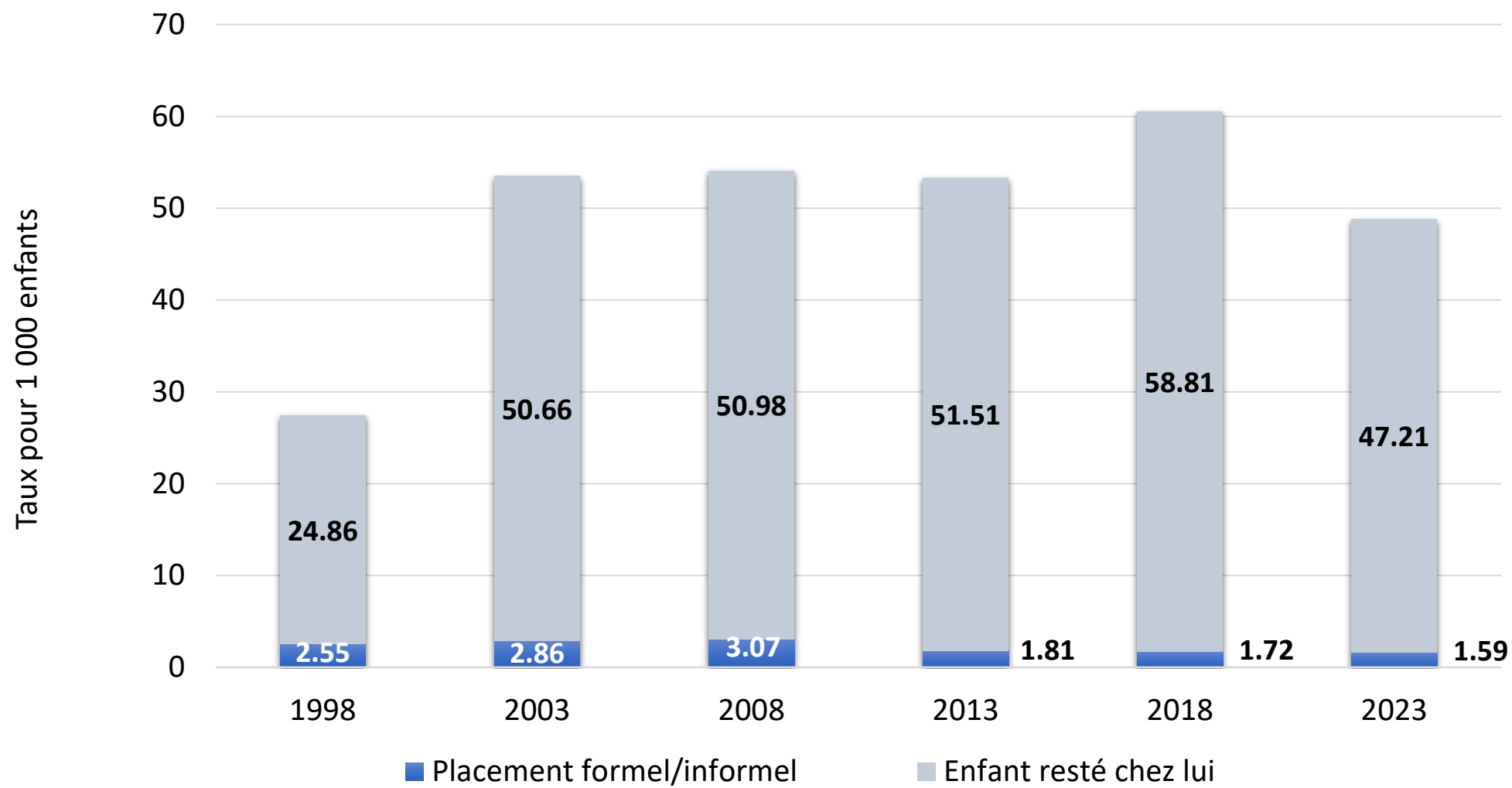
# Sources de signalement dans les enquêtes liées à la maltraitance



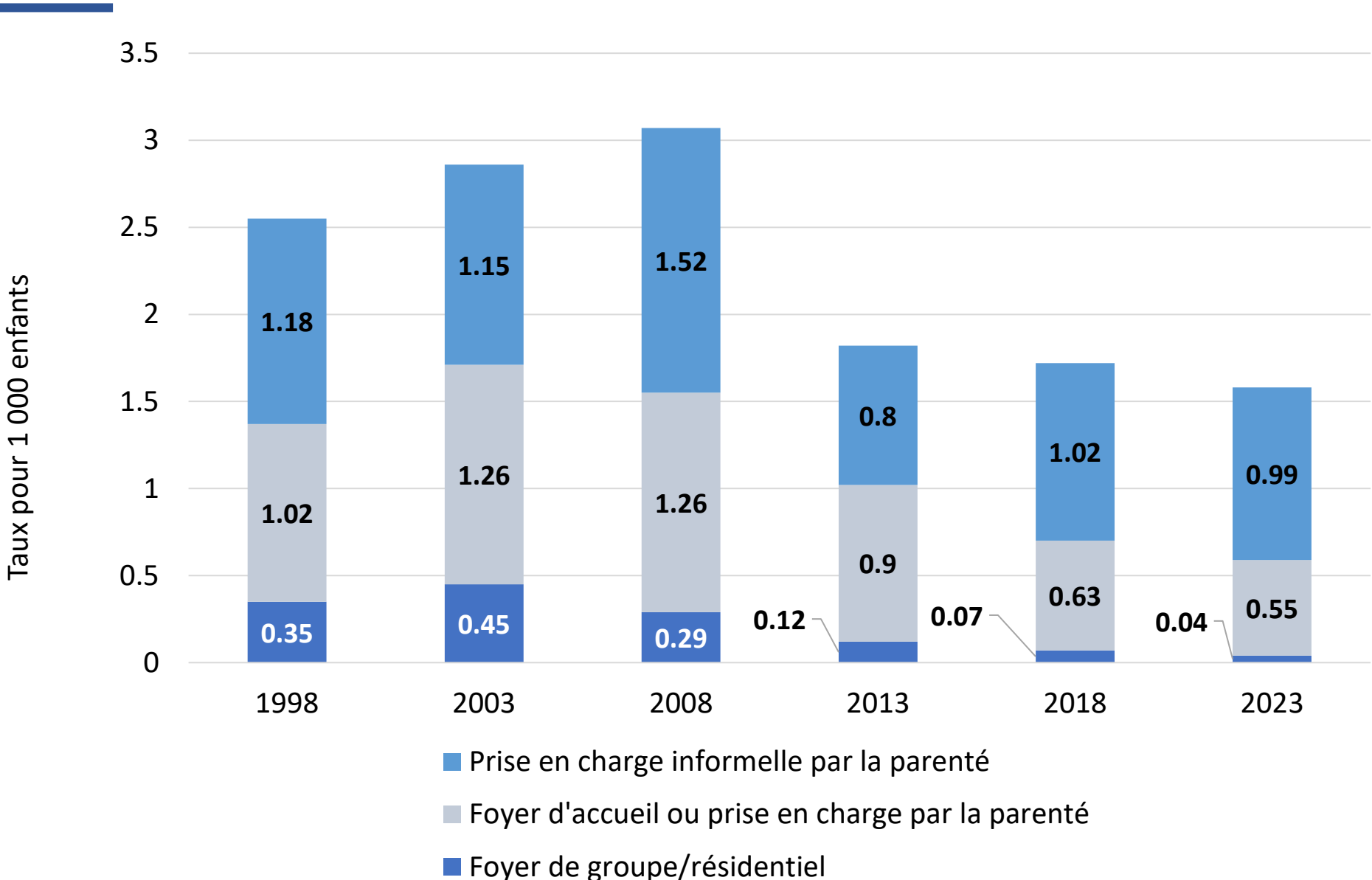
# Services en cours dans les enquêtes liées à la maltraitance



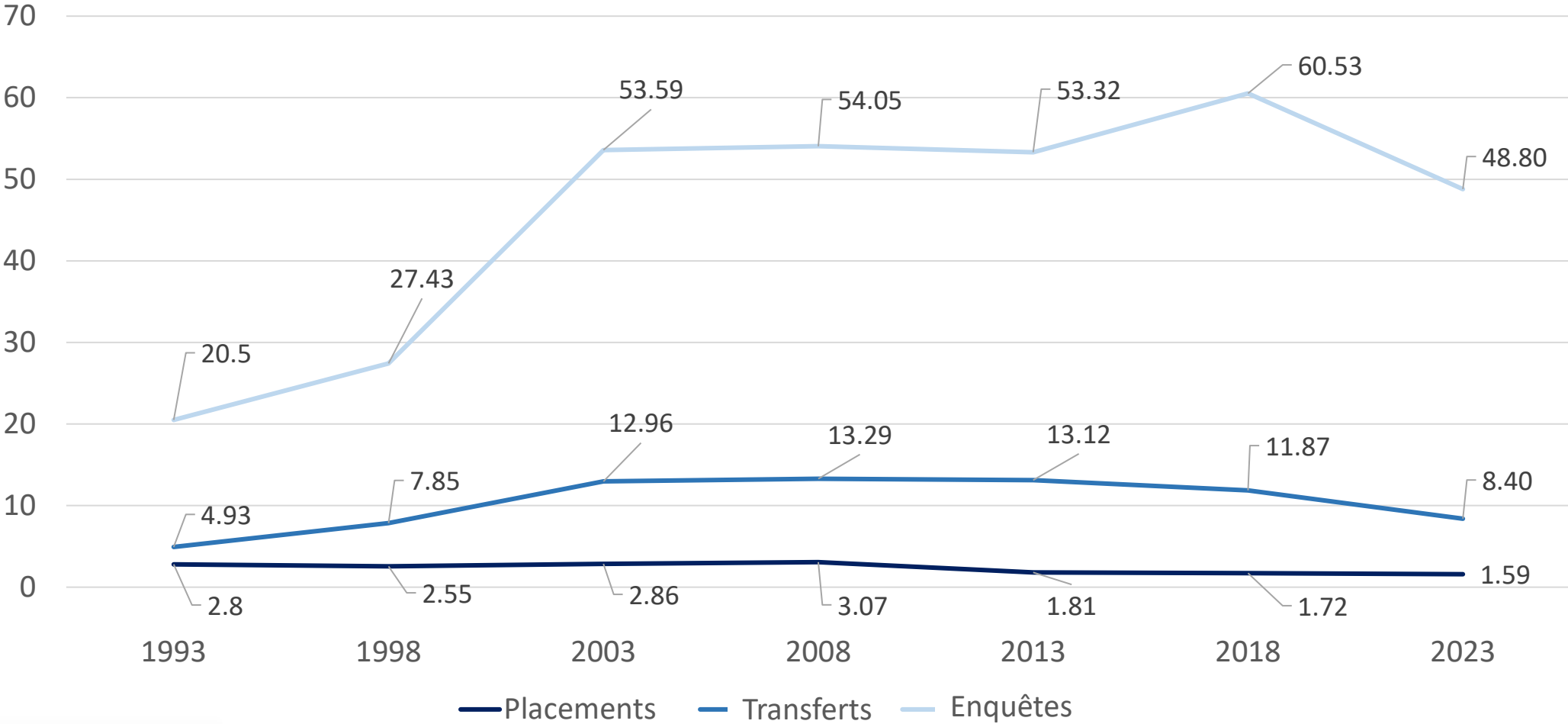
## Placements hors du foyer familial, formels et informels, dans les enquêtes liées à la maltraitance



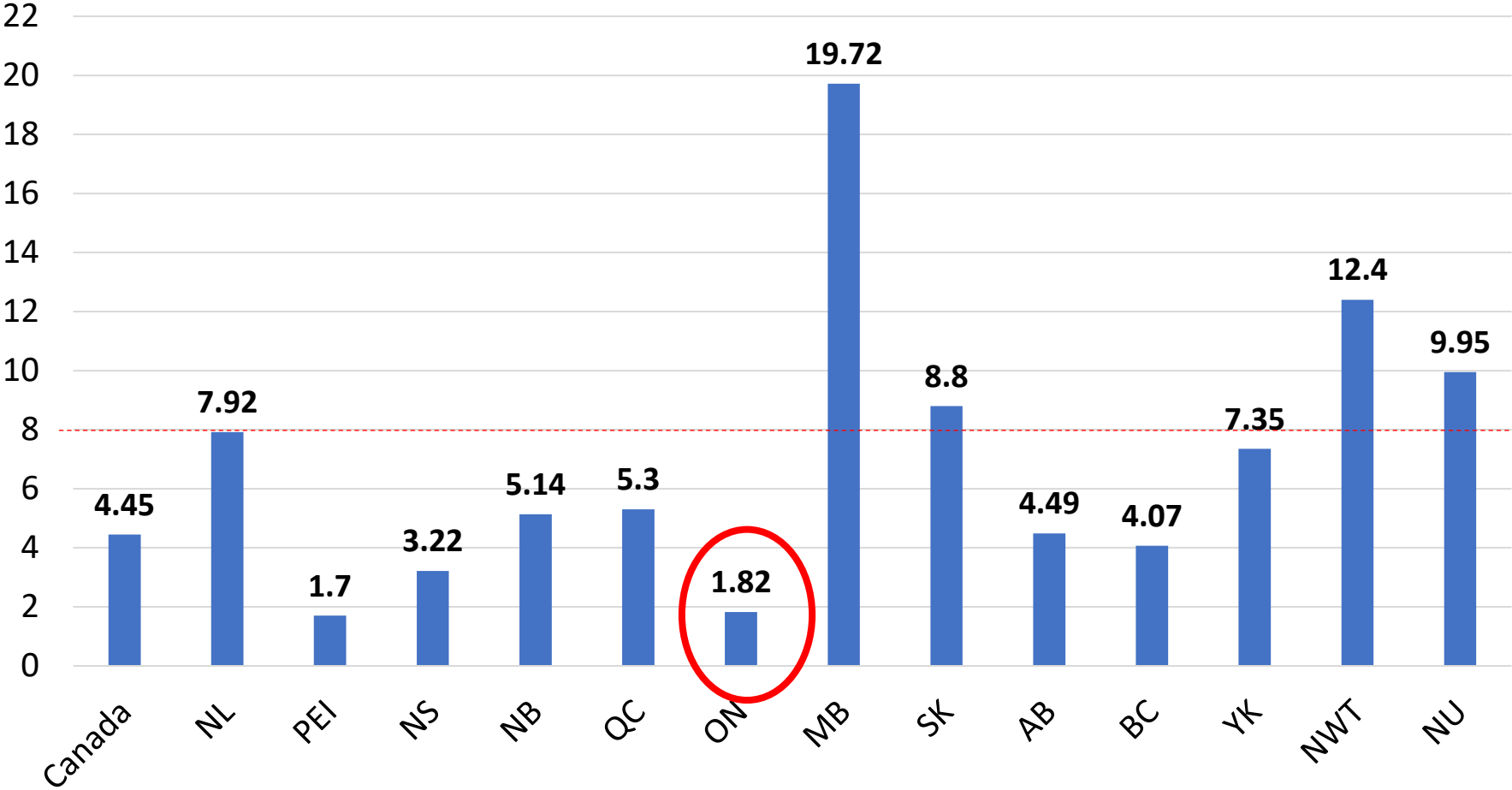
# Type de placement hors du foyer familial dans les enquêtes liées à la maltraitance



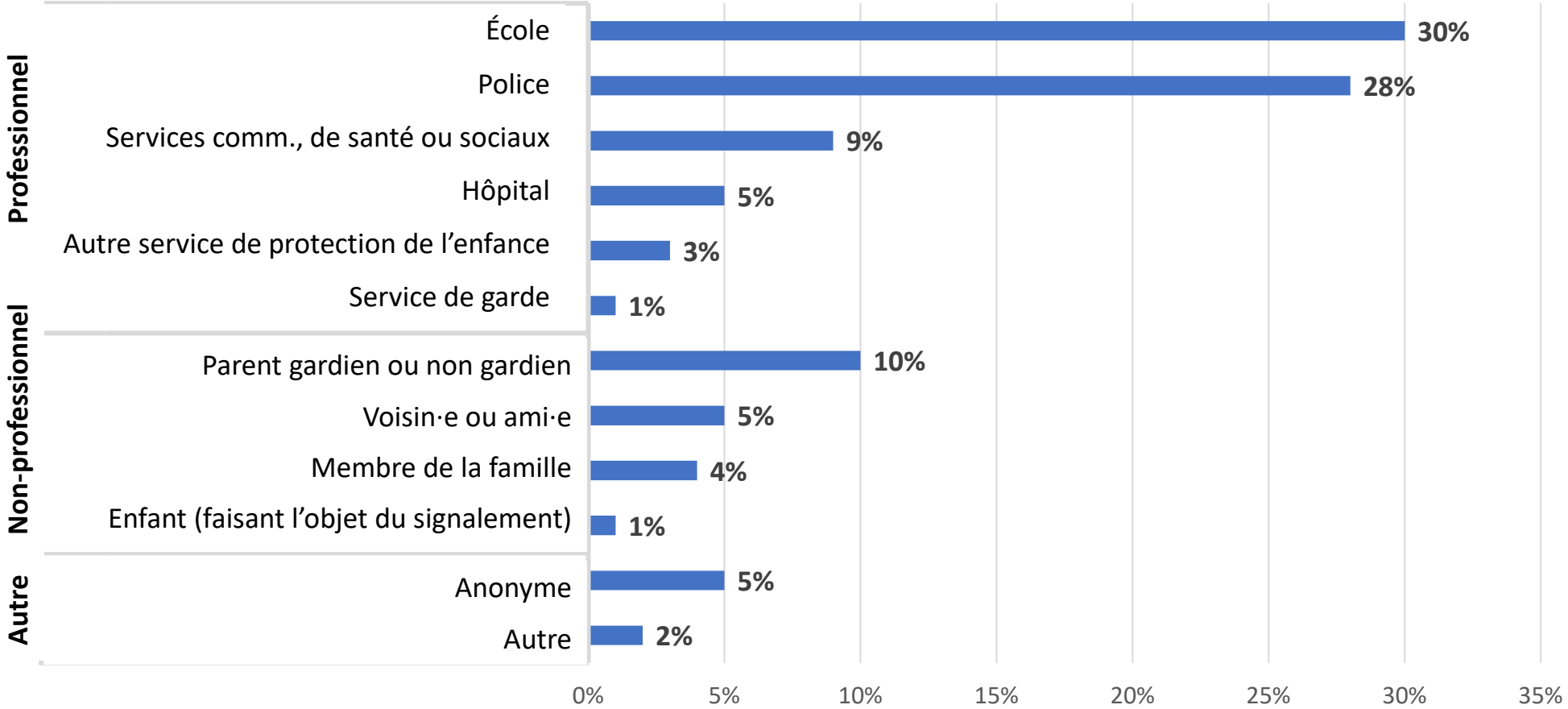
# Incidence des enquêtes, des transferts vers des services en cours et des placements



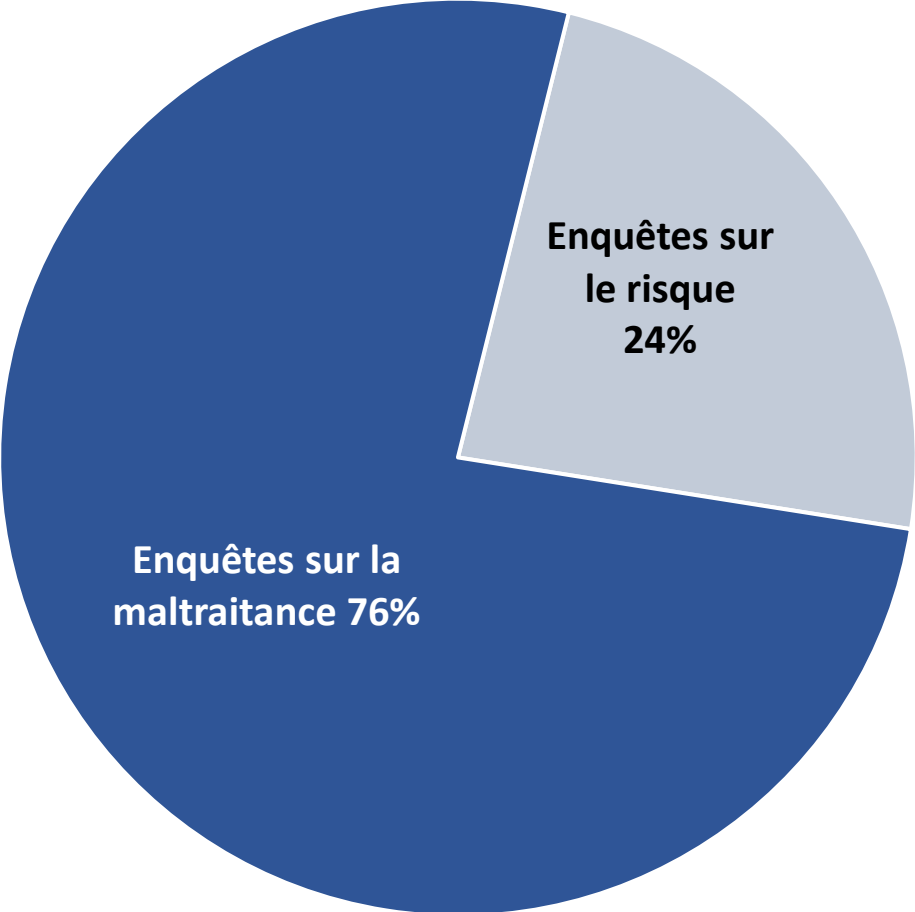
# Enfants de 0 à 14 ans en famille d'accueil le jour du recensement, partout au Canada, pour 1 000 enfants (2021)



# Source de signalement précise dans les enquêtes liées à la maltraitance dans l'OIS-2023

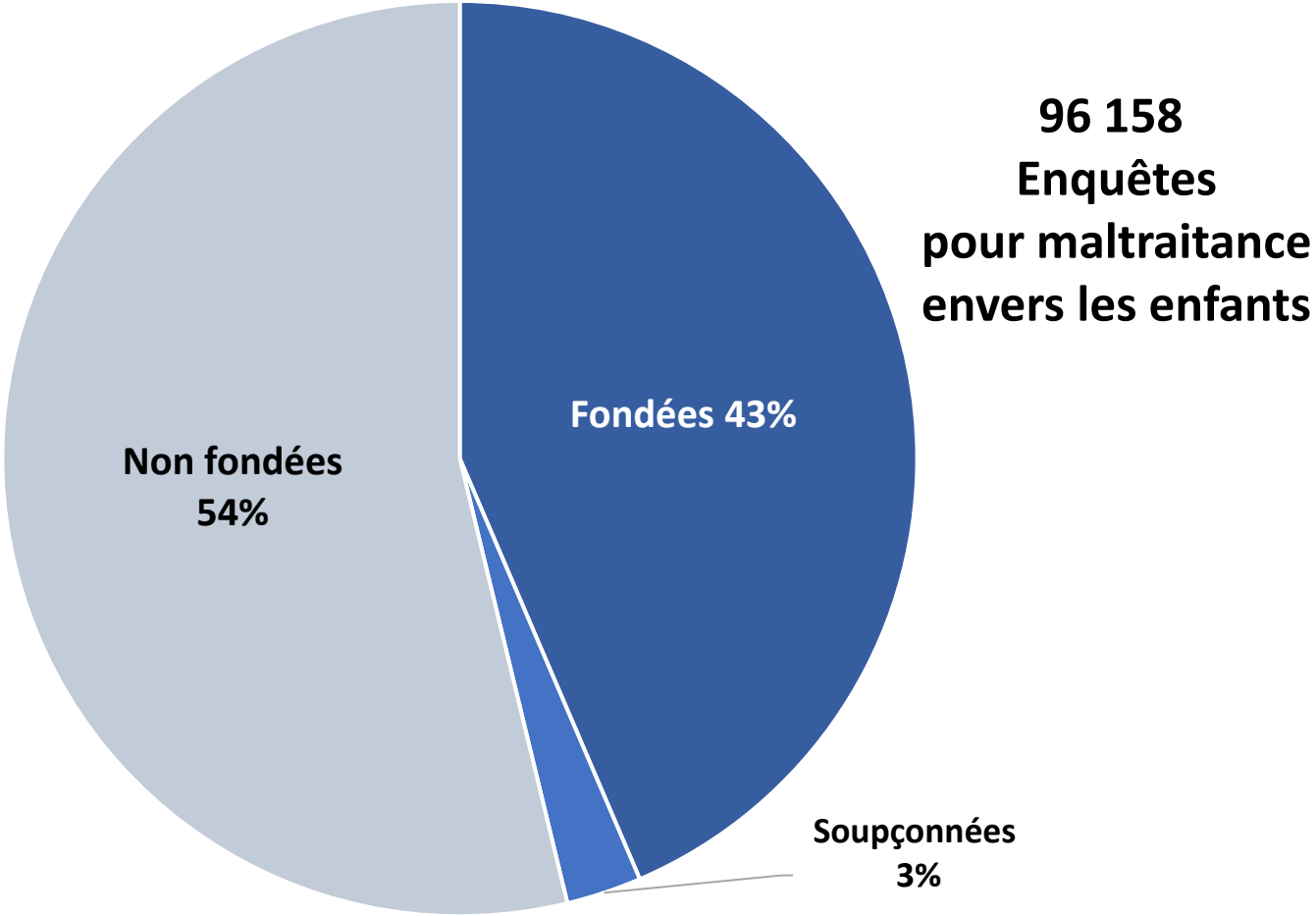


# Type d'enquête dans l'OIS-2023

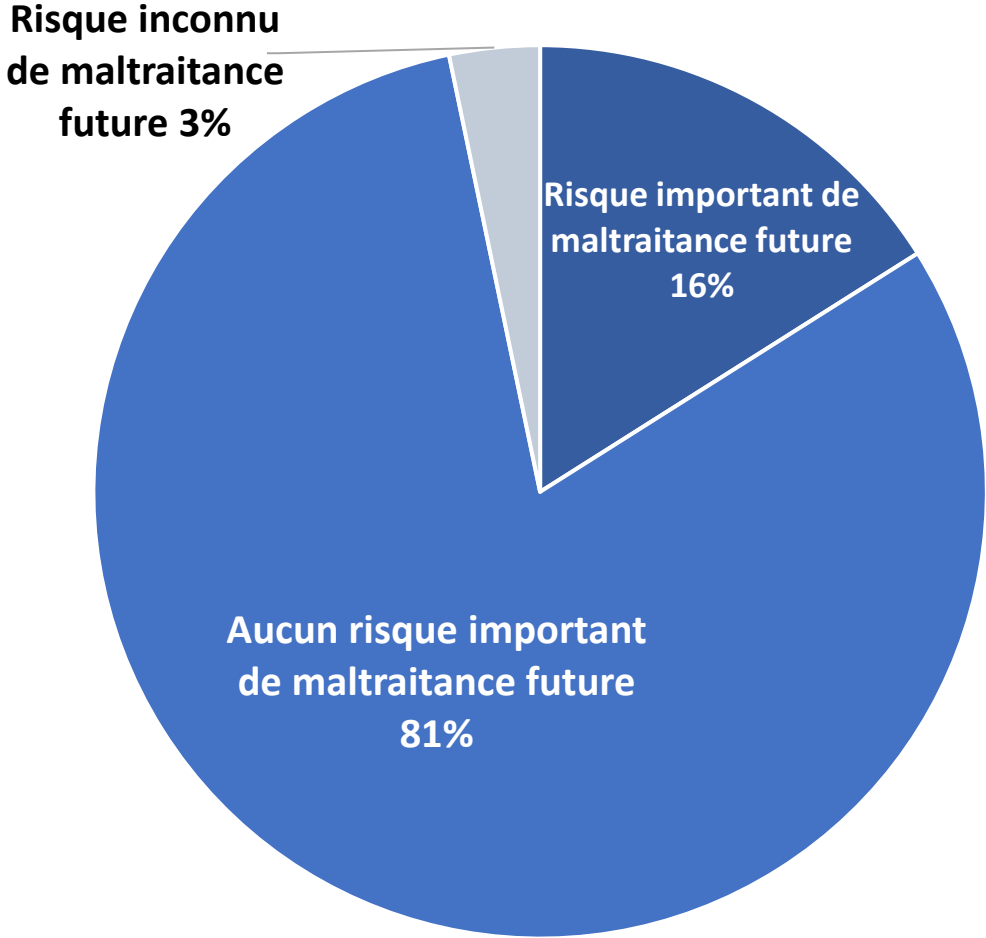


125 879 enquêtes

# Niveau de corroboration des enquêtes pour maltraitance envers les enfants dans l'OIS-2023



# Enquêtes axées sur le risque uniquement et niveau de corroboration dans l'OIS-2023

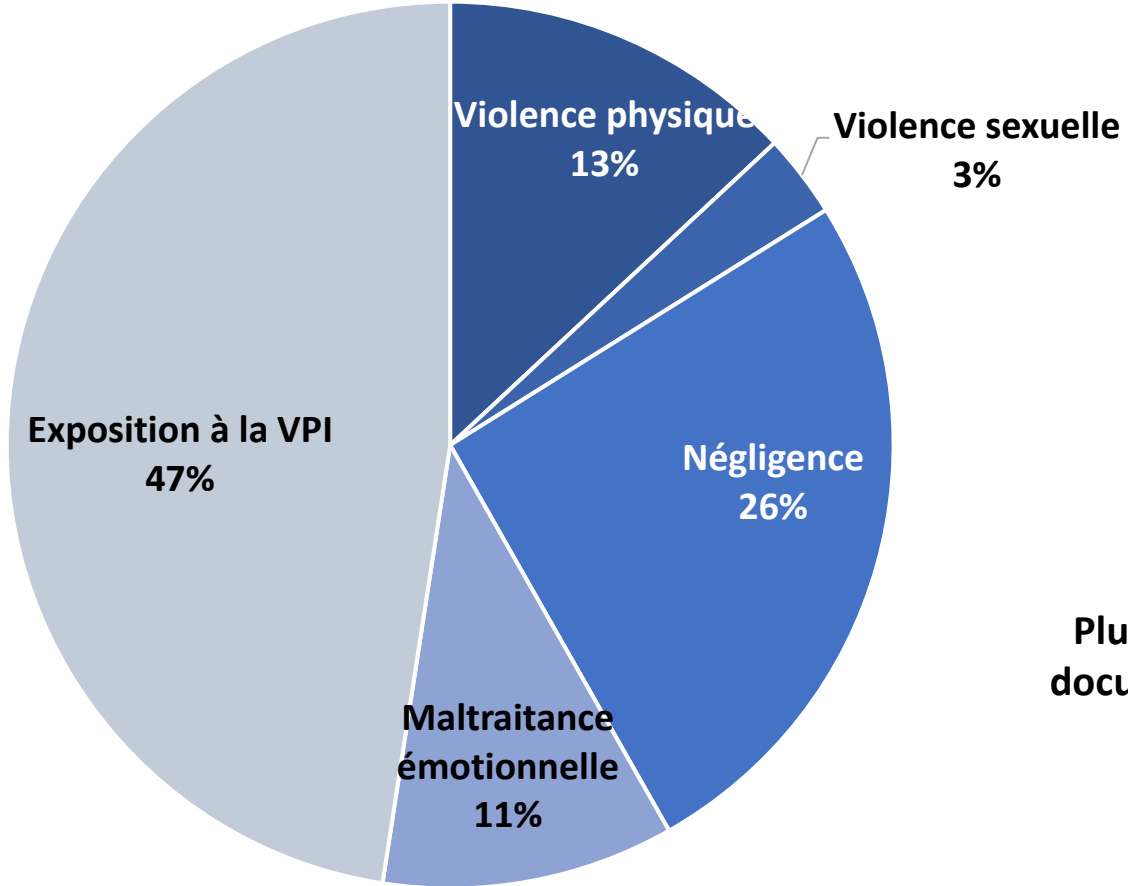


**29 721**  
**Enquêtes axées**  
**sur le risque**  
**uniquement**

# Catégorie principale de maltraitance jugée fondée dans l'OIS-2023

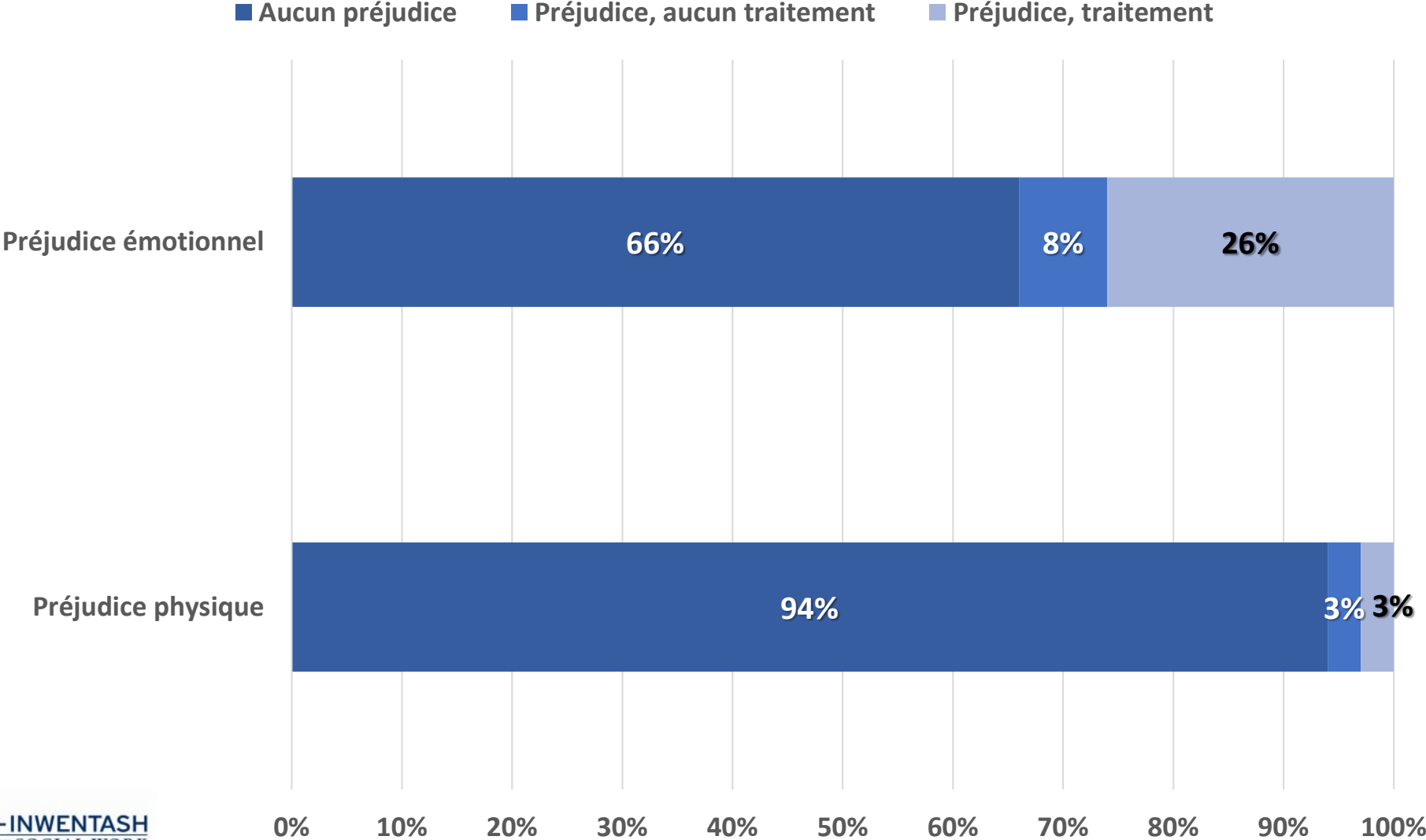


L'OIS recense 33 formes de maltraitance dans les 5 catégories principales



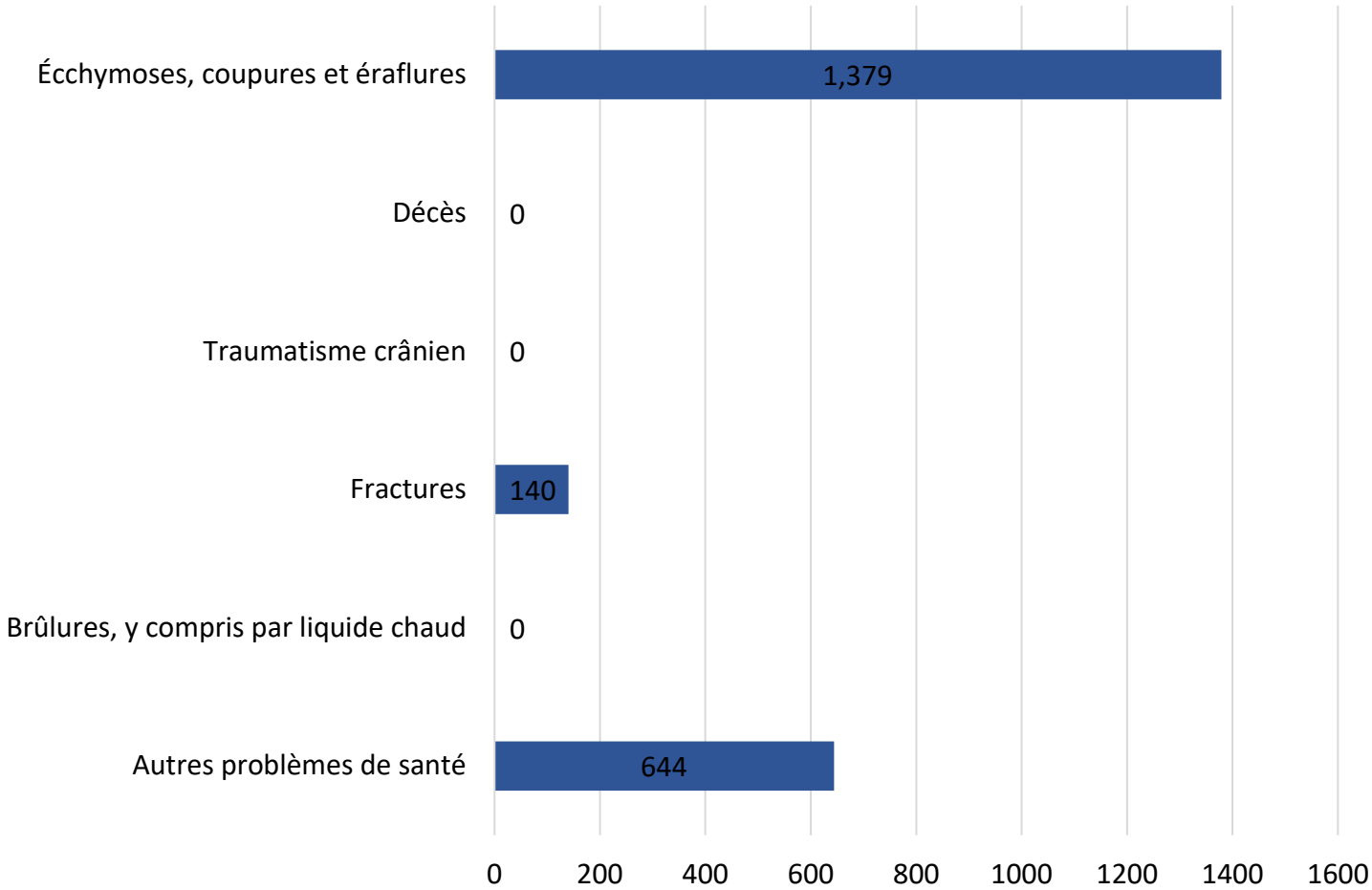
Plusieurs formes sont documentées dans 15 % des cas

# Préjudices physiques et émotionnels : enquêtes jugées fondées dans l'OIS-2023

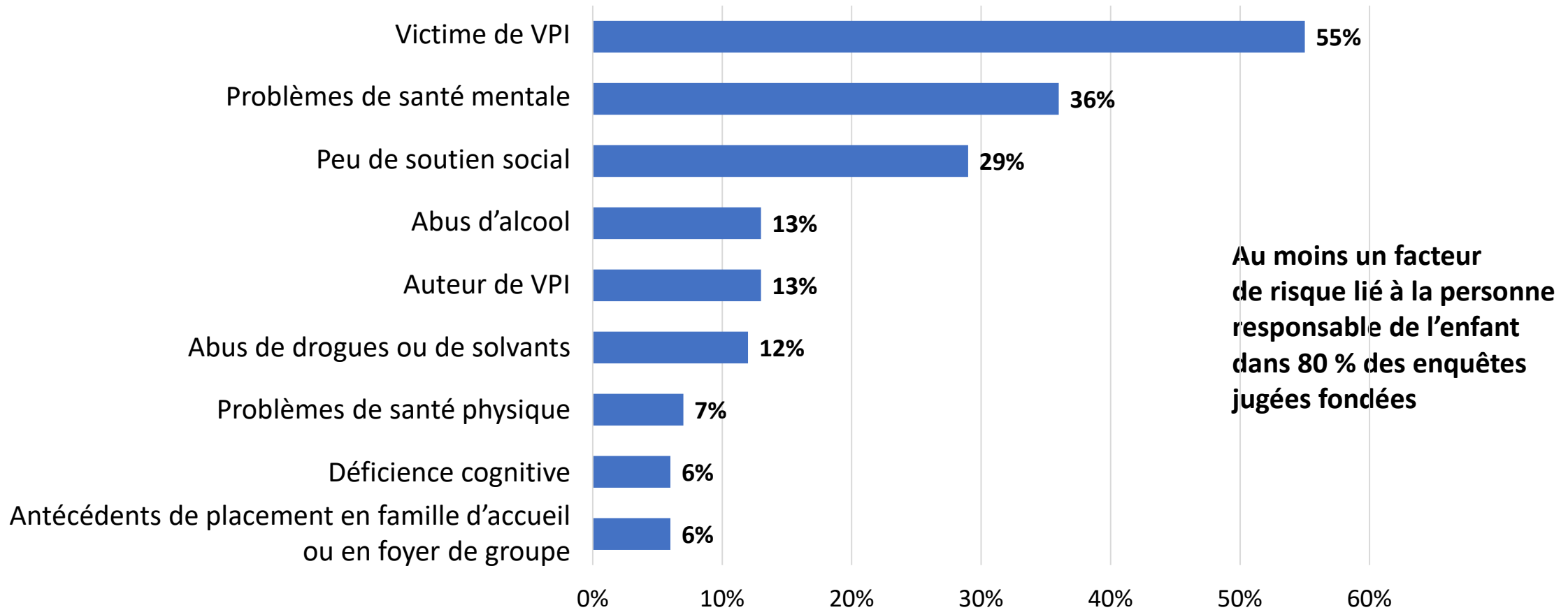


# Nature du préjudice physique: enquêtes jugées fondées dans l'OIS-2023

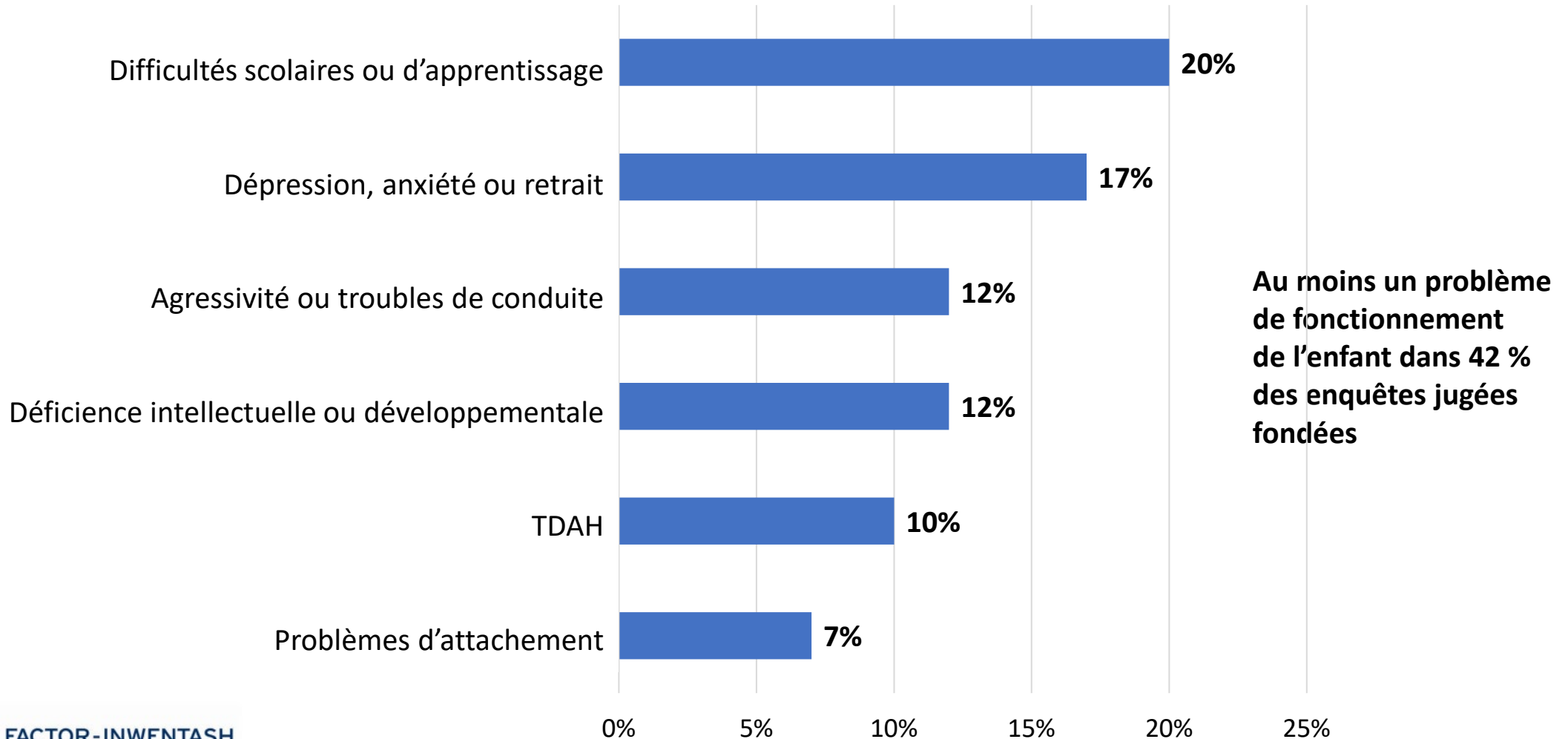
Nature du préjudice physique



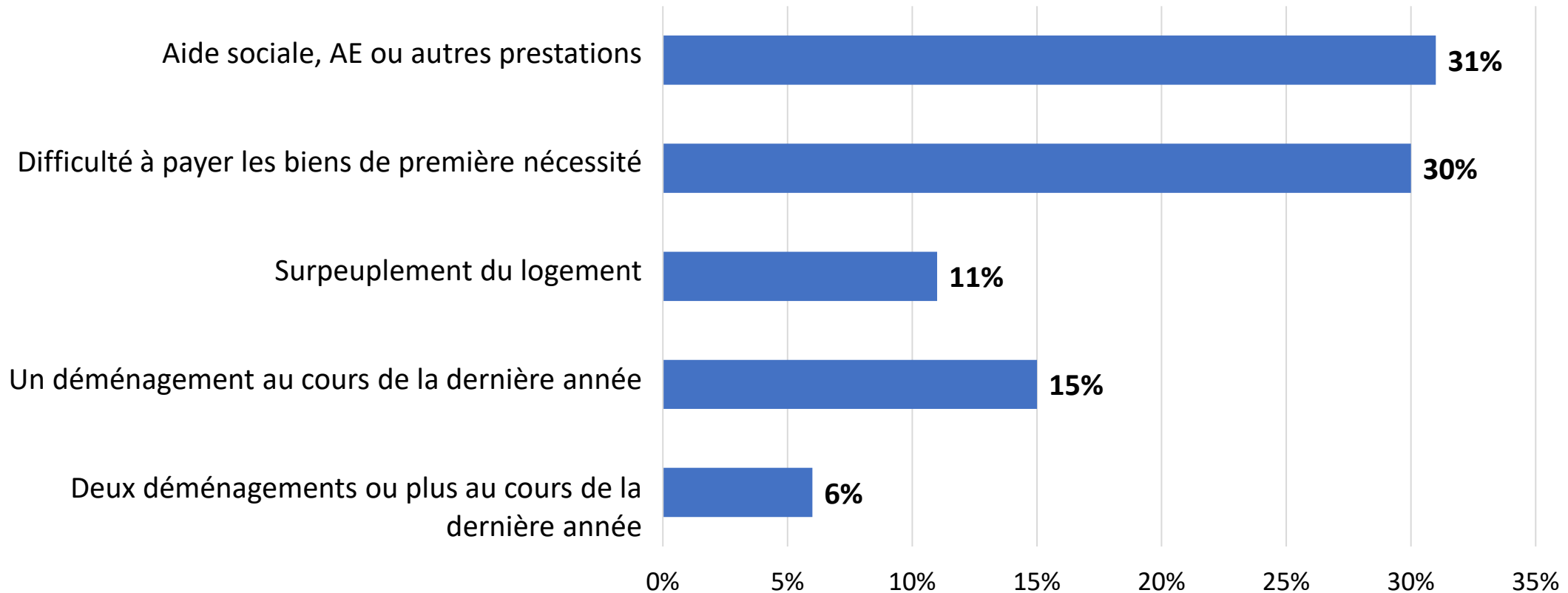
# Problèmes de fonctionnement de la personne responsable : enquêtes jugées fondées dans l'OIS-2023



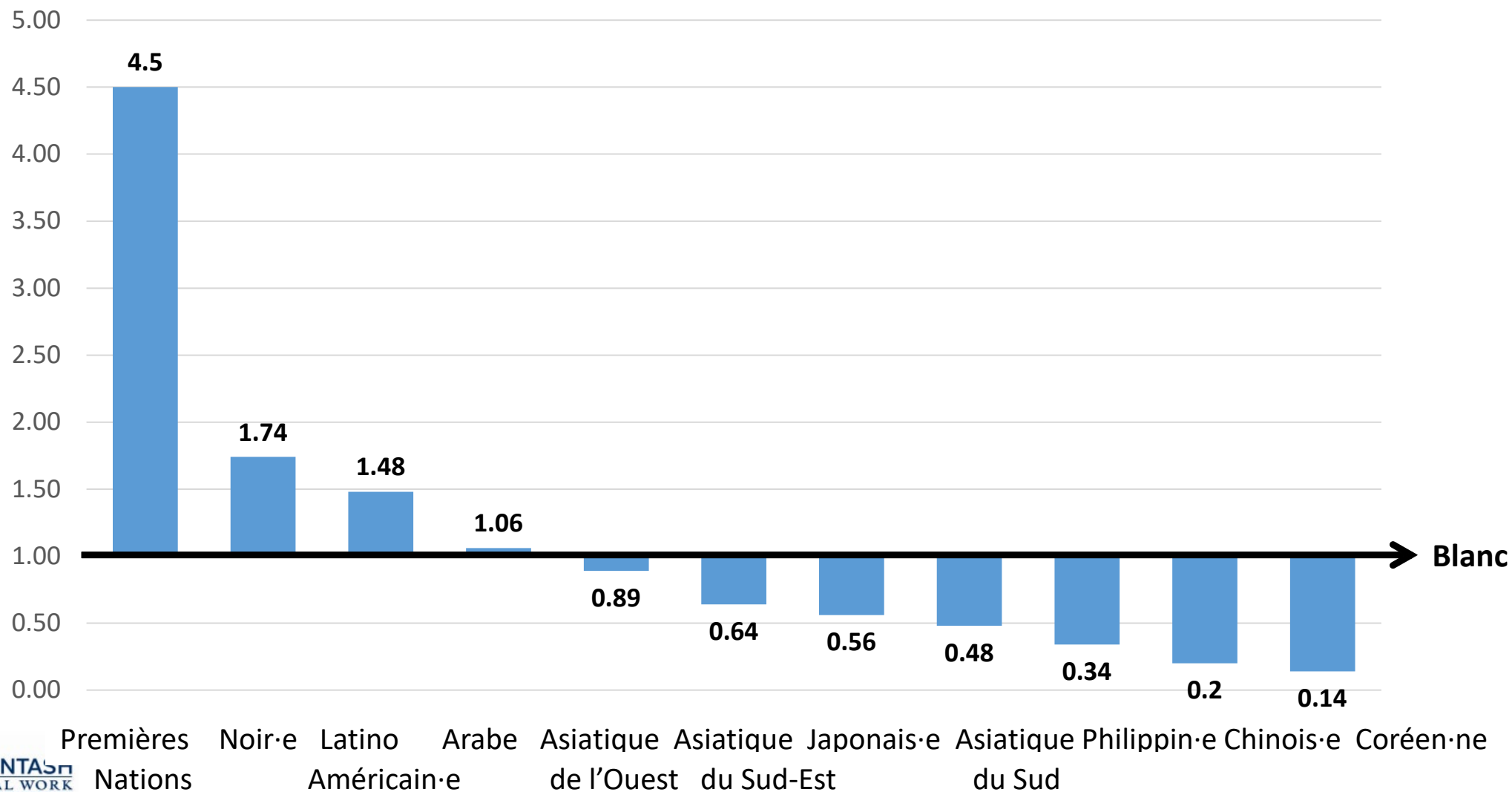
## Problèmes de fonctionnement de l'enfant : enquêtes jugées fondées dans l'OIS-2023



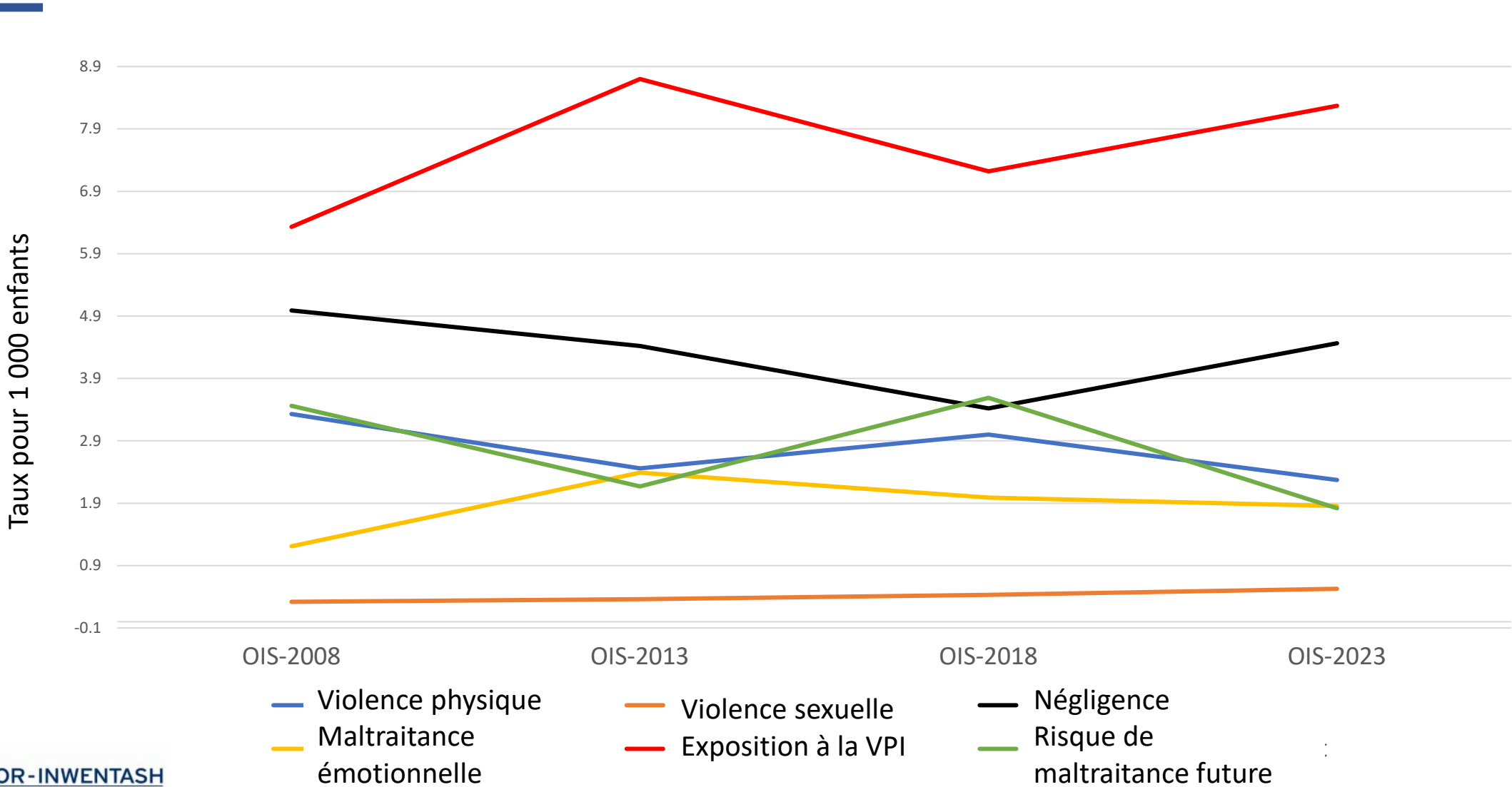
# Facteurs liés au ménage, enquêtes pour maltraitance envers les enfants jugées fondées dans l'OIS-2023



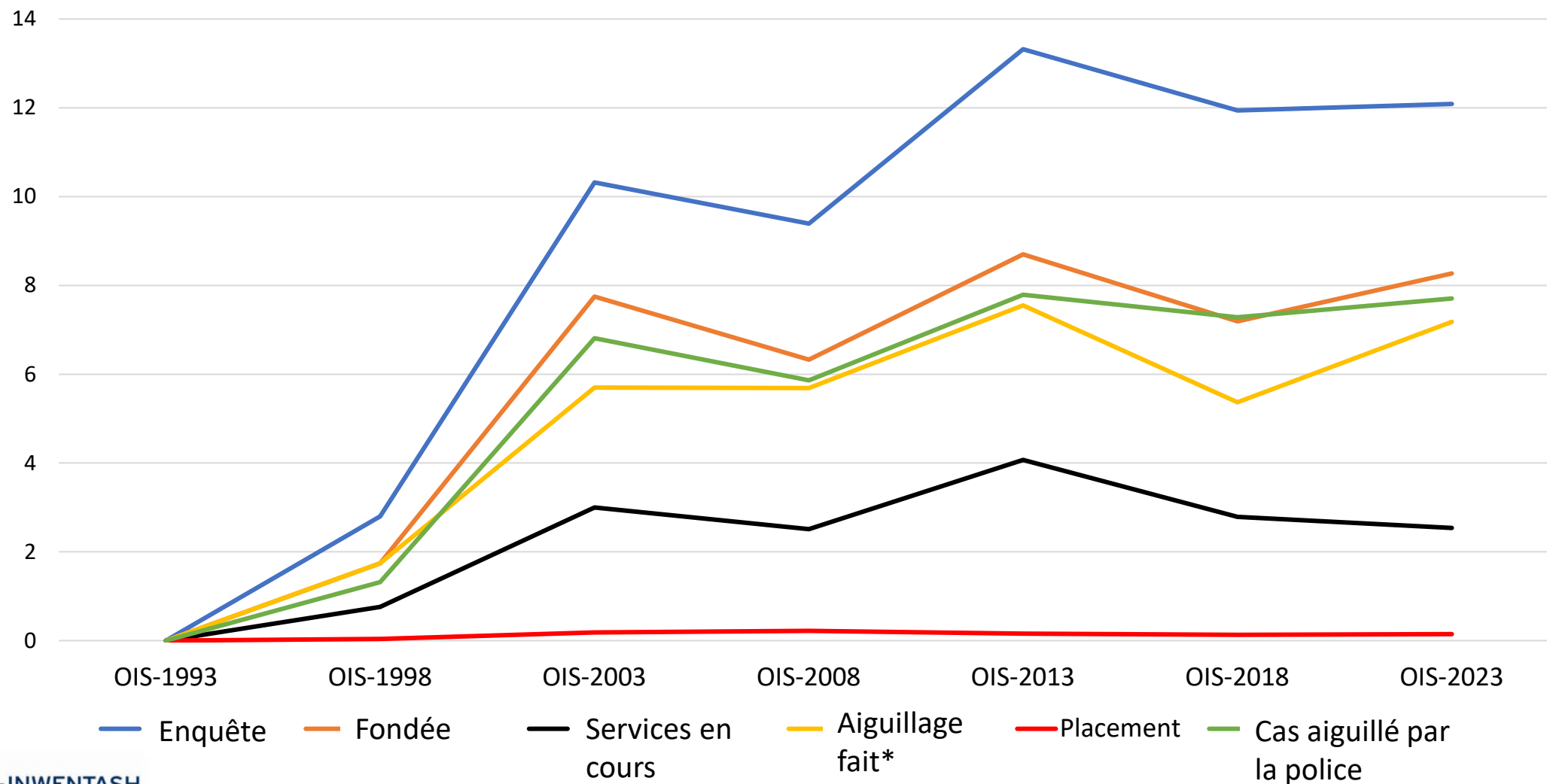
## Indice de disparité des enquêtes selon la catégorie ethnoraciale des enfants (0-17 ans) en Ontario en 2023



# Catégorie principale de maltraitance jugée fondée : OIS-2008 à OIS-2023



## Exposition à la violence entre partenaires intimes en Ontario : évolution au fil du temps (OIS-1993 à OIS-2023)



# Double mandat de la protection de l'enfance

Distinction clé en protection de l'enfance : préjudice immédiat c. préjudice chronique à long terme :

Préjudice immédiat	Préjudice psychologique chronique à long terme
Maltraitance physique grave	Négligence chronique
Abus sexuel	Maltraitance émotionnelle
Négligence envers les jeunes enfants	Maltraitance physique moins grave

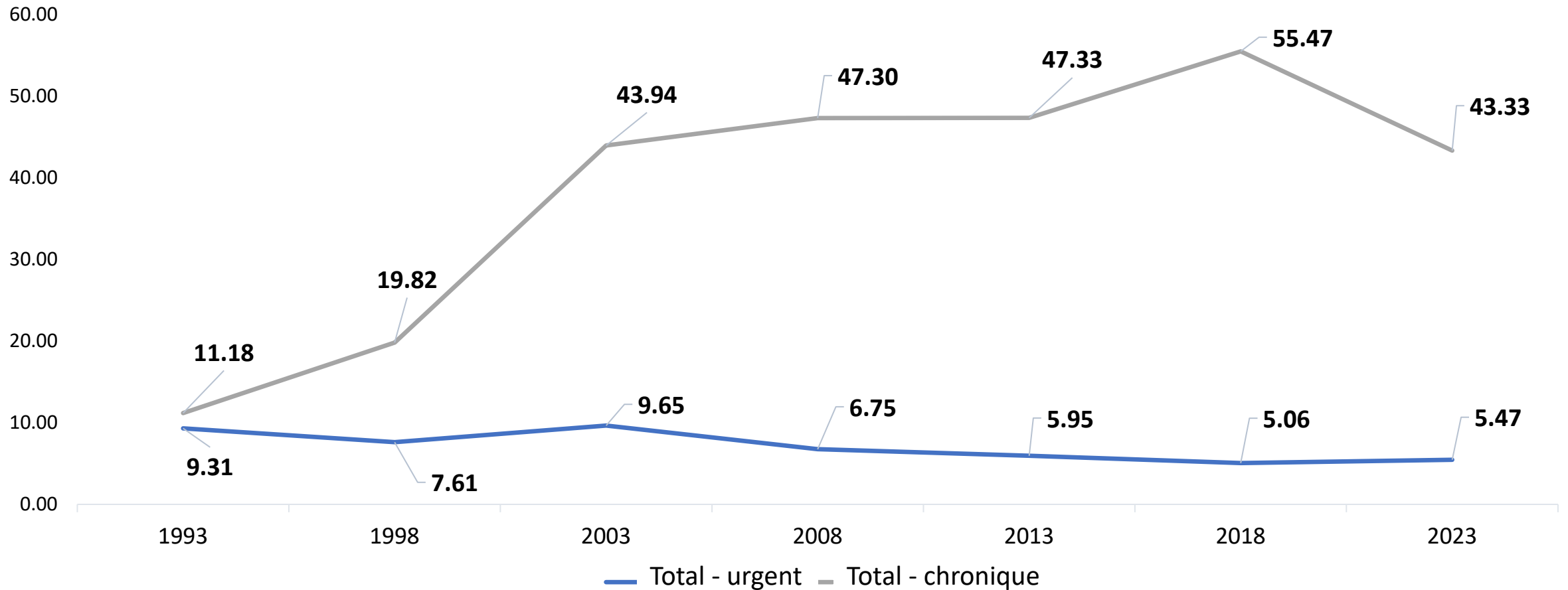
Le double mandat de la protection de l'enfance visant à répondre aux risques immédiats pour la sécurité et au bien-être à long terme est reconnu dans la loi

« L'objet primordial de la présente loi est de promouvoir l'intérêt supérieur de l'enfant, sa protection et son bien-être... » (OCFSA5, 2002, article 1(1))

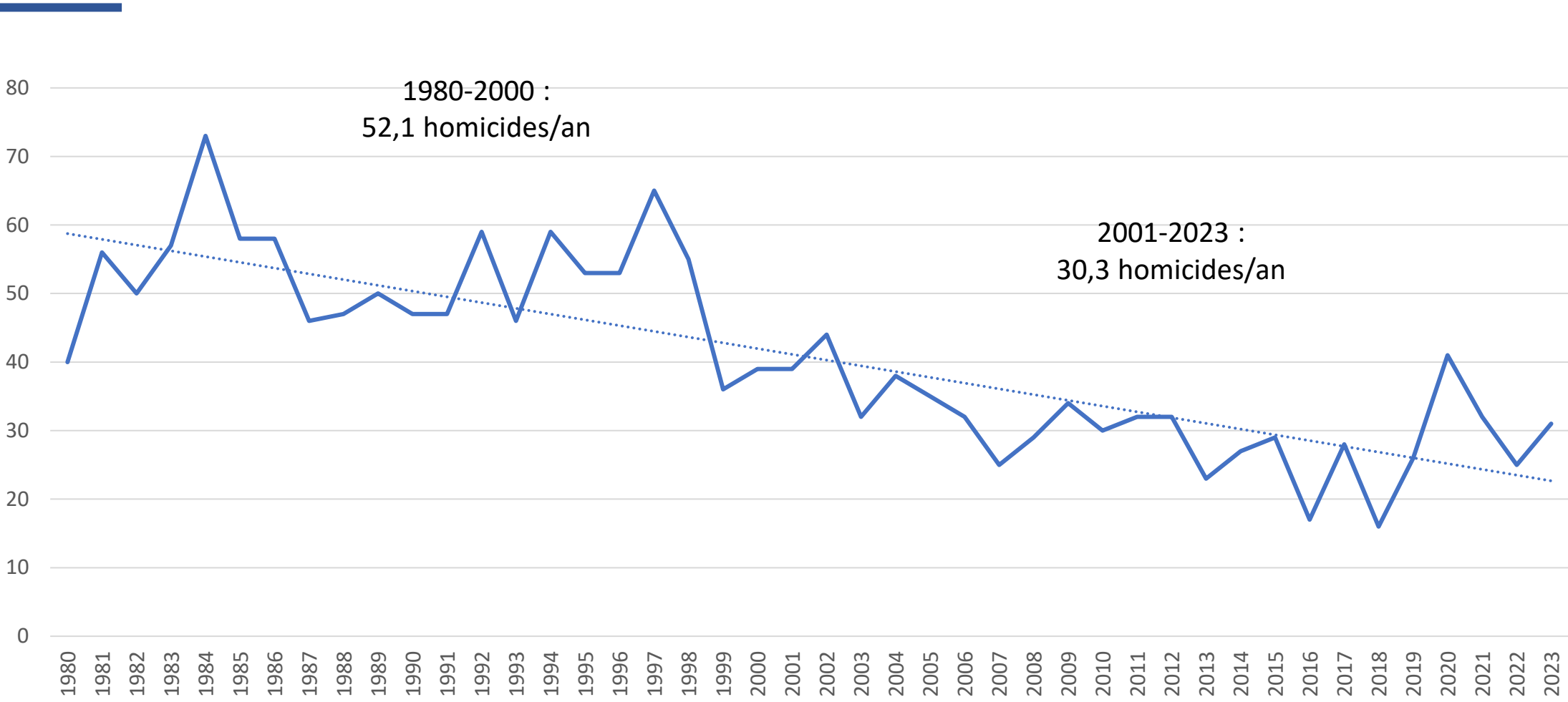
Source : Trocmé, N., A. Kyte, V. Sinha et B. Fallon (2014)

# Incidence totale des enquêtes pour protection urgente et besoins chroniques en Ontario, 1993-2023

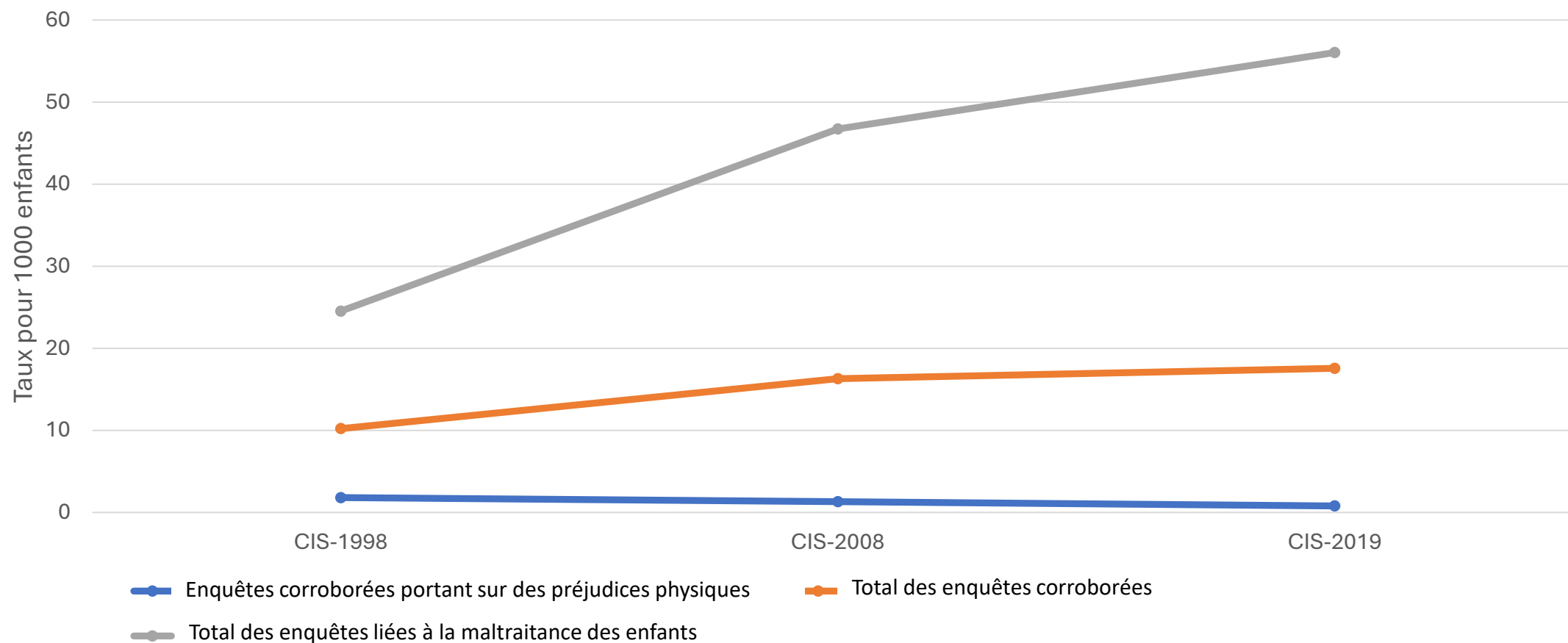
Taux pour 1000 enfants



# Nombre de victimes d'homicide (0-11 ans) au Canada : 1980-2023



# Enquêtes pour maltraitance envers les enfants jugées fondées impliquant un préjudice physique au Canada, excluant le Québec, en 1998, 2008 et 2019



# Type de préjudice physique et nécessité d'un traitement médical dans les enquêtes pour maltraitance envers les enfants jugées fondées impliquant un préjudice physique au Canada, excluant le Québec, en 1998, 2008 et 2019

	CIS-1998			CIS-2008			CIS-2019		
	#	Taux pour 1000 enfants	%	#	Taux pour 1000 enfants	%	#	Taux pour 1000 enfants	%
Echymoses, coupures et éraflures	6,134	1.27	70%	4,138	0.89	67%	2,960	0.62	78%
Brûlures, y compris par un liquide chaud	458	0.09	5%	135	0.03	2%	141	0.03	4%
Fractures	176	0.04	2%	155	0.03	3%	-	-	-
Traumatisme crânien	390	0.08	4%	314	0.07	5%	102	0.02	3%
Mortel	0	0.00	0%	-	-	-	-	-	-
Autre problème de santé	2,172	0.45	25%	1,736	0.37	28%	574	0.12	15%
Traitement médical requis	2,139	0.44	24%	2,162	0.46	35%	1,147	0.24	30%
<b>Total des enquêtes fondées comportant un préjudice physique</b>	<b>8,736</b>	<b>1.81</b>	<b>100%</b>	<b>6,147</b>	<b>1.32</b>	<b>100%</b>	<b>3,799</b>	<b>0.79</b>	<b>100%</b>

Selon un échantillon de 366 enquêtes fondées en 1998, de 440 enquêtes fondées en 2008 et de 213 enquêtes fondées en 2019 impliquant un préjudice physique envers l'enfant faisant l'objet de l'enquête.

- Estimation < 100 enquêtes.

# Merci!

---

Pour en savoir plus, veuillez consulter  
le Portail canadien de la recherche en protection de l'enfance  
au [www.cwrp.ca](http://www.cwrp.ca)



# **Enfants des Premières Nations dans le système de protection de l'enfance de l'Ontario**

---

**Mai 2026**

**Webinaire du Centre de recherche et d'éducation sur la violence contre les femmes et les enfants (CREVAWC)**

**Amber Crowe et Barbara Fallon**

# Aujourd'hui, nous allons :

---

- Présenter un aperçu de l'Étude sur l'incidence des signalements de violence et de négligence envers les enfants des Premières Nations (FN-OIS) 2023
- Mettre en lumière certains des principaux constats
- Passer en revue les profils des enfants et des familles, en mettant en évidence les différences dans les enquêtes impliquant des enfants des Premières Nations (PN)
- Présenter un argumentaire clair en faveur d'un changement systémique

## RAPPEL / CONTEXTE

### CVR : premier appel à l'action immédiate (2015)

---

- Nous demandons au gouvernement fédéral, aux gouvernements provinciaux et territoriaux de même qu'aux gouvernements des Premières Nations, Métis et Inuit de s'engager à réduire le nombre d'enfants des Premières Nations, Métis et Inuit pris en charge en ayant recours aux moyens suivants :
  - le contrôle et l'évaluation des enquêtes sur la négligence.
  - l'affectation de ressources suffisantes pour permettre aux communautés autochtones et aux organismes de protection de l'enfance de garder les familles autochtones ensemble, dans les cas où il est sécuritaire de le faire, et de garder les enfants dans des environnements adaptés à leur culture, quel que soit l'endroit où ils habitent.

## **CVR : premier appel à l'action immédiate (2015)**

---

- Nous demandons au gouvernement fédéral, en collaboration avec les provinces et les territoires, de préparer et de publier des rapports annuels sur le nombre d'enfants autochtones (Premières Nations, Inuits et Métis) qui sont pris en charge, par comparaison avec les enfants non autochtones, ainsi que sur les motifs de la prise en charge d'enfants par l'État, sur les dépenses totales engagées pour les besoins des services de prévention et de nature autre offerts par les organismes de protection de l'enfance, et sur l'efficacité des diverses interventions.

# Composante Premières Nations de l'Étude OIS-2023 (FNOIS-23)

---

- Effort de collaboration entre l'équipe de recherche de l'Étude et des organismes autochtones de bien-être de l'enfant et de la famille afin de :
  - Soutenir la participation des organismes autochtones de bien-être de l'enfant et de la famille à l'Étude – échantillon représentatif en 2023 pour la 1<sup>re</sup> fois
- Poursuivre l'analyse des données sur les enquêtes impliquant des enfants des Premières Nations
  - L'étude FNCIS-2019 a documenté la surreprésentation des enfants des Premières Nations dans le système canadien de protection de l'enfance
- Assurer une contextualisation adéquate des constats
- Diffuser les résultats de recherche
- Accroître la capacité de recherche en protection de l'enfance des Premières Nations



# FIRST NATIONS ONTARIO INCIDENCE STUDY OF REPORTED CHILD ABUSE AND NEGLECT – 2023

## MAJOR FINDINGS

Amber Crowe, MSW, J.D. and Micheal Miller, MBA

With support from: Barbara Fallon, Rachael Lefebvre, Tara Black, Nico Trocmé, Sonia Hélie, Bryn King, Tonino Esposito, John Fluke, Delphine Collin-Vézina, Henry Parada, Lorraine Hill and Mark Kartusch

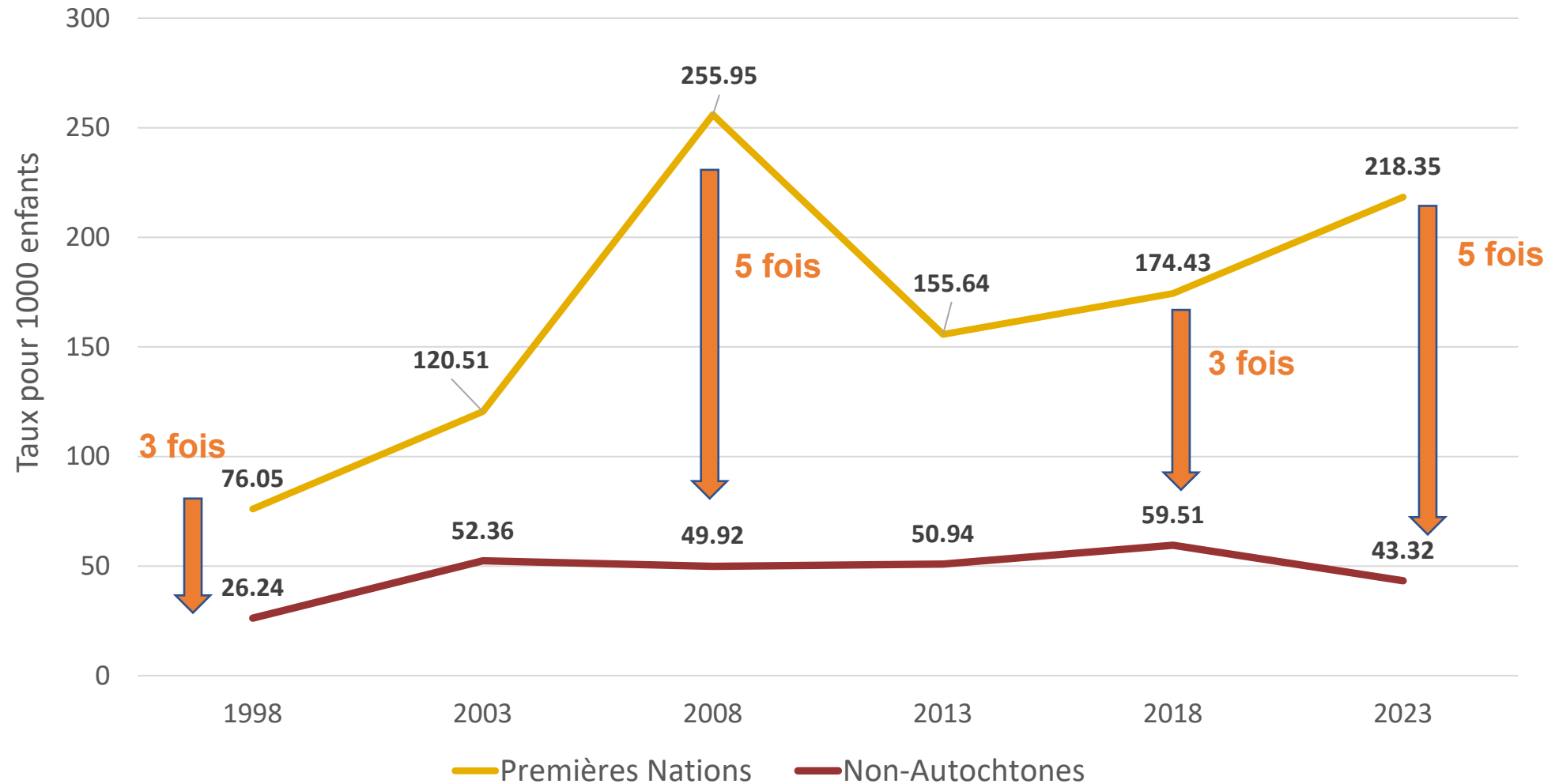
L'étude FNOIS-2023  
et autres rapports  
disponibles  
au [www.cwrp.ca](http://www.cwrp.ca)

# Contexte historique

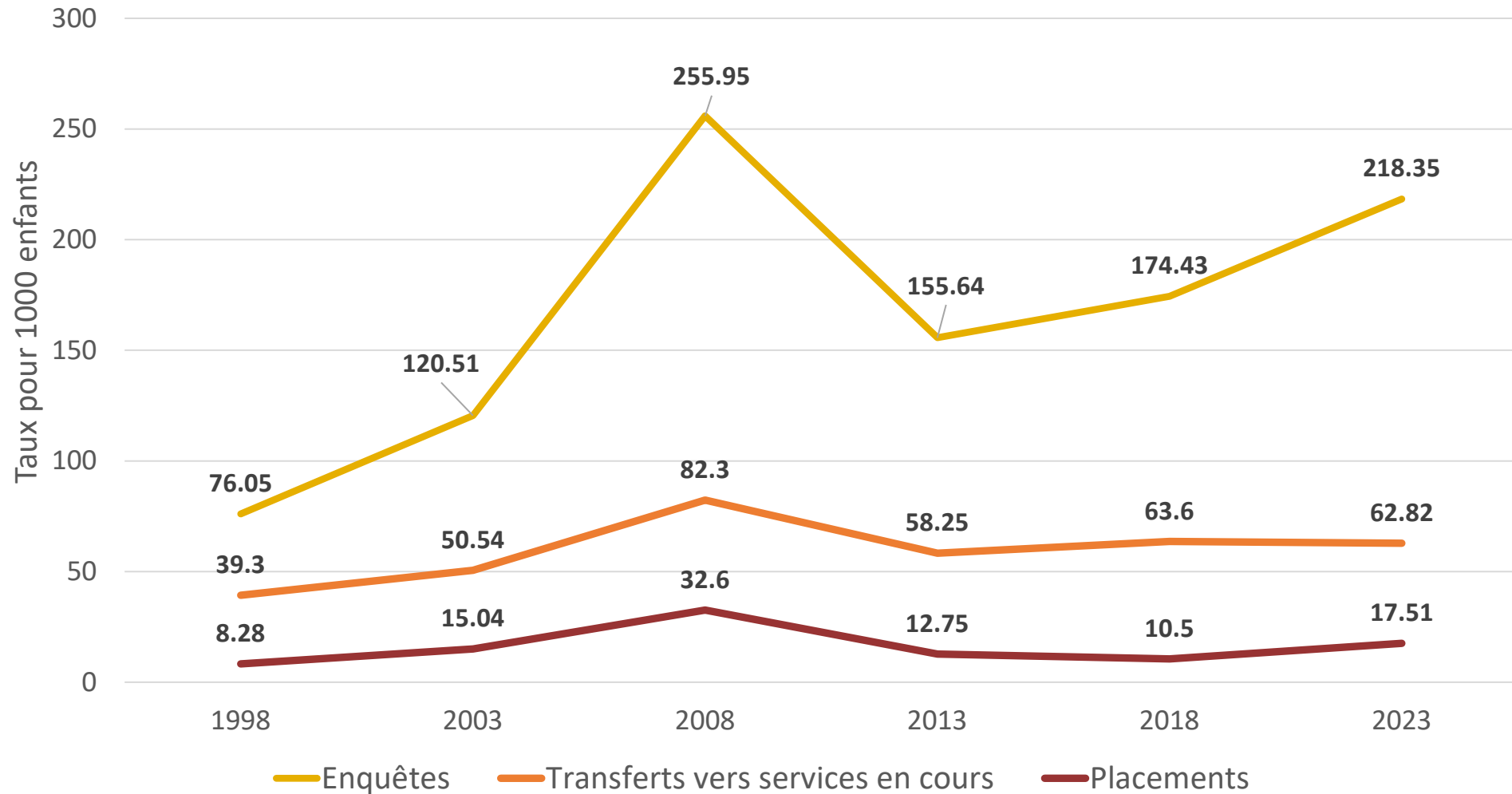
---

- **Depuis des générations, les enfants des Premières Nations ont été séparés de leurs familles et de leurs communautés**
  - Impacts intergénérationnels aux niveaux individuel, familial et communautaire
  - Pensionnats autochtones
    - Assimilation forcée des peuples des Premières Nations à la société coloniale
  - « Rafle des années soixante »
    - Les systèmes provincial/territorial de protection de l'enfance ont été étendus aux communautés vivant dans les réserves dans les années 1950
    - Dans les années 1980, la surreprésentation des enfants des Premières Nations dans le système de protection de l'enfance était clairement documentée

# Taux d'enquêtes visant des enfants des Premières Nations au fil du temps (enfants de 0 à 15 ans)

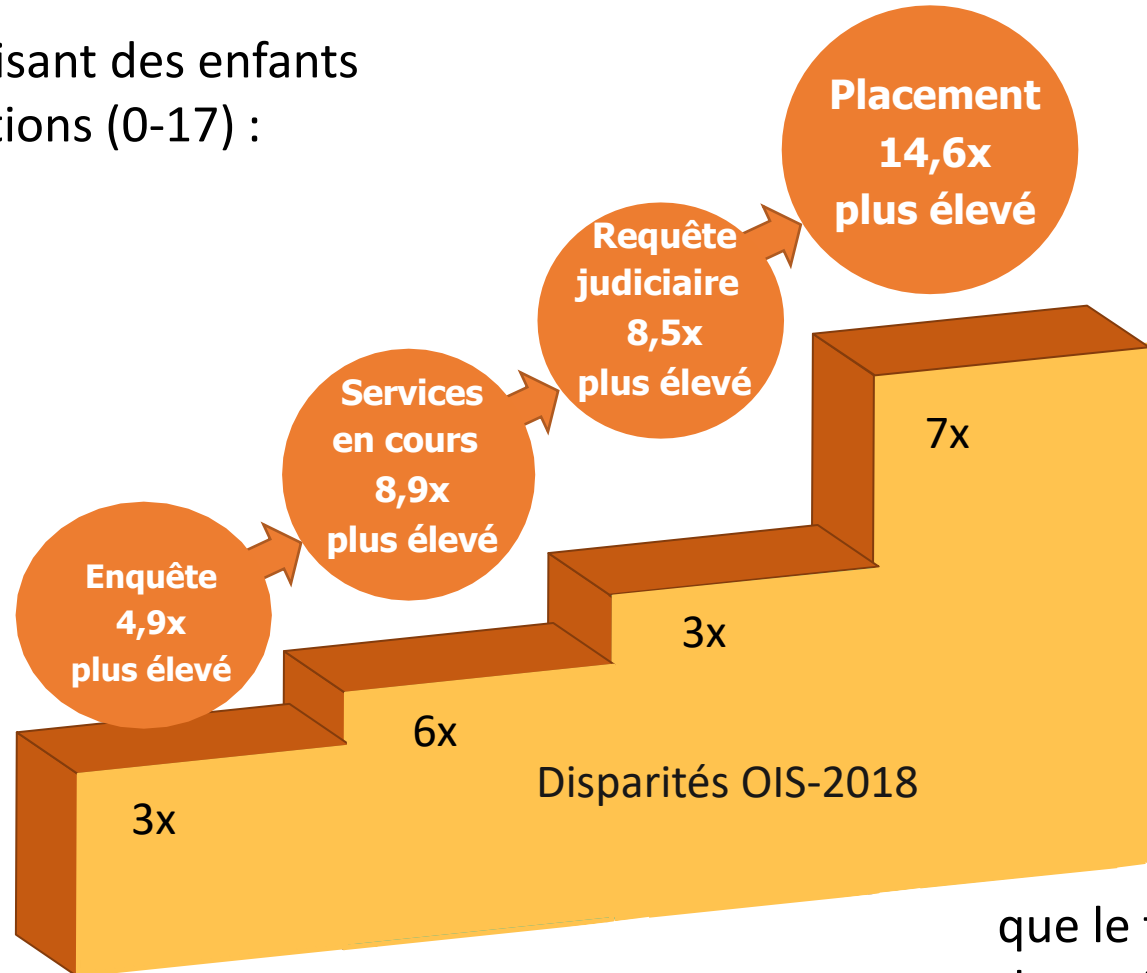


# Taux d'enquêtes, de transferts vers des services en cours, et de placements pour les enfants des Premières Nations au fil du temps (enfants de 0 à 15 ans)



# Principales disparités : FNOIS-2023

Taux d'enquêtes visant des enfants des Premières Nations (0-17) :



Placement à la suite d'une enquête pour maltraitance jugée fondée ou risque confirmé

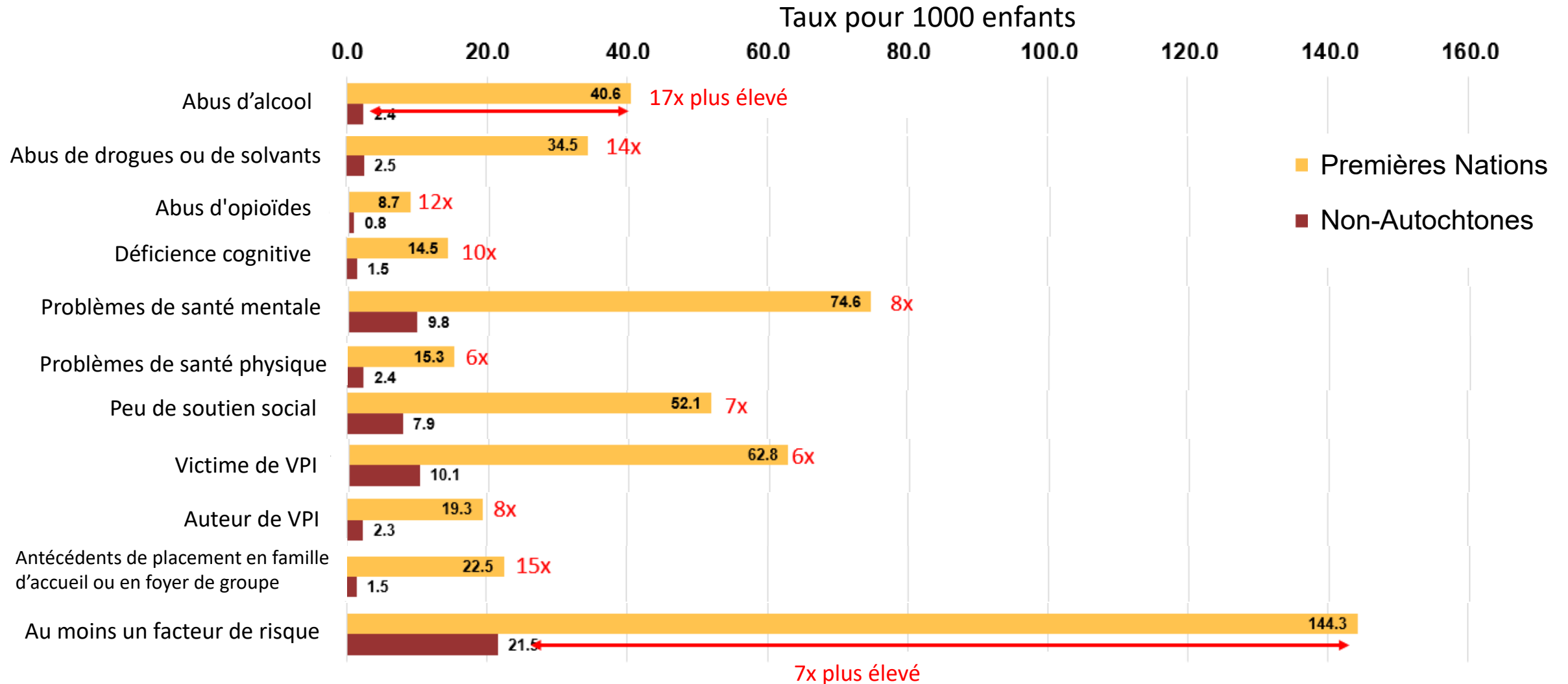
**17,3x plus élevé** pour les enfants des Premières Nations

que le taux d'enquêtes concernant des enfants non autochtones (0-17)

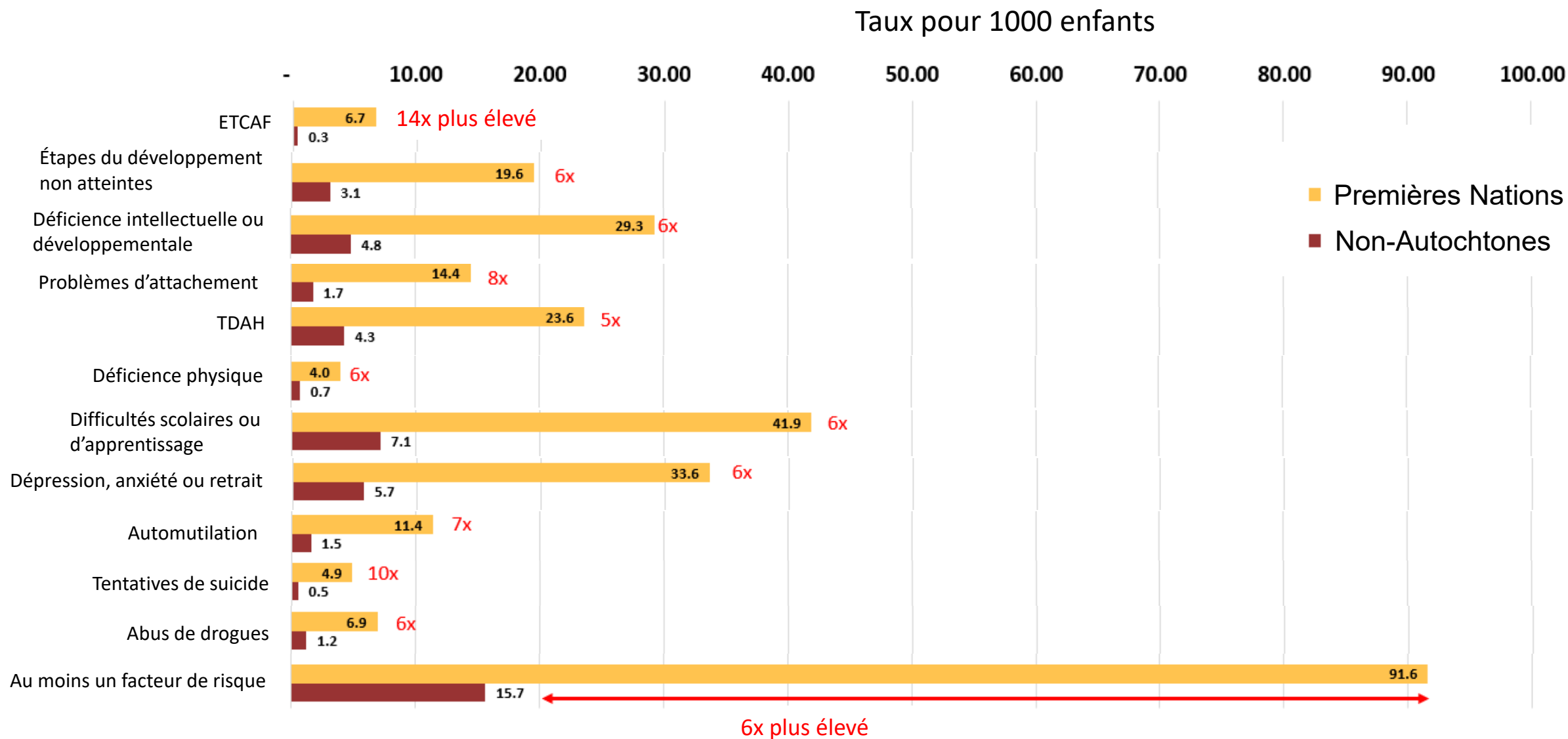
**Quel est le contexte expliquant les taux plus élevés d'enquêtes, de transferts et de placements hors du foyer familial?**

**Disparités importantes dans les préoccupations relatives à l'enfant, aux personnes responsables de l'enfant et au logement**

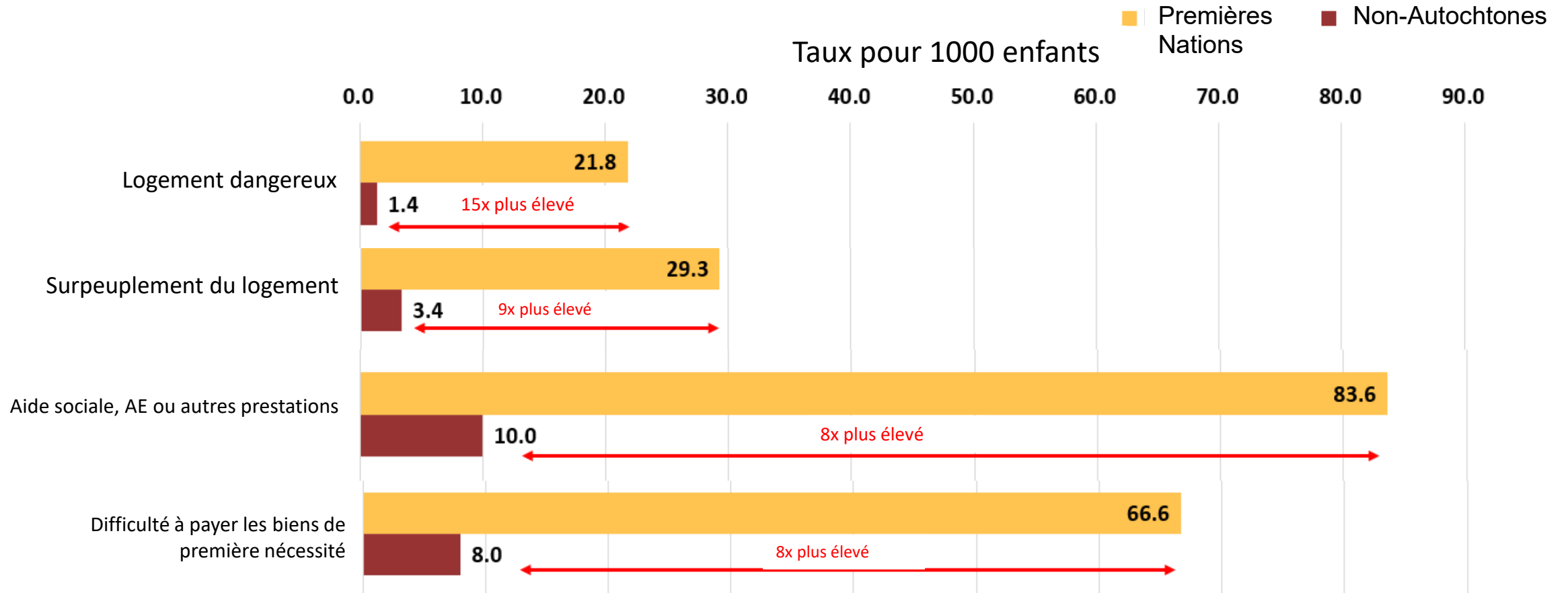
## Problèmes de fonctionnement de la personne responsable : l'OIS-2023



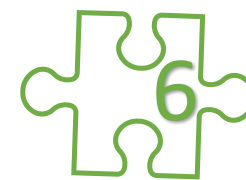
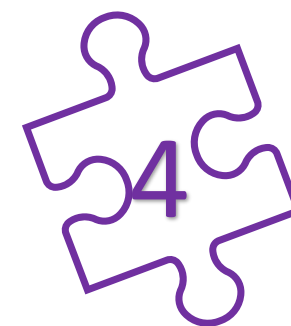
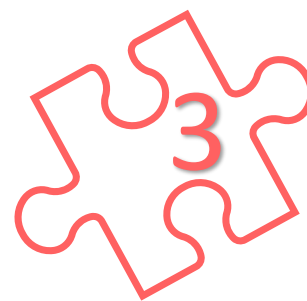
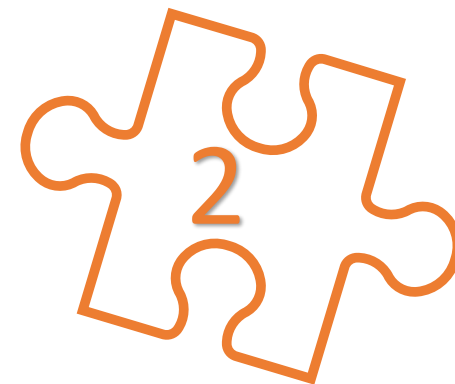
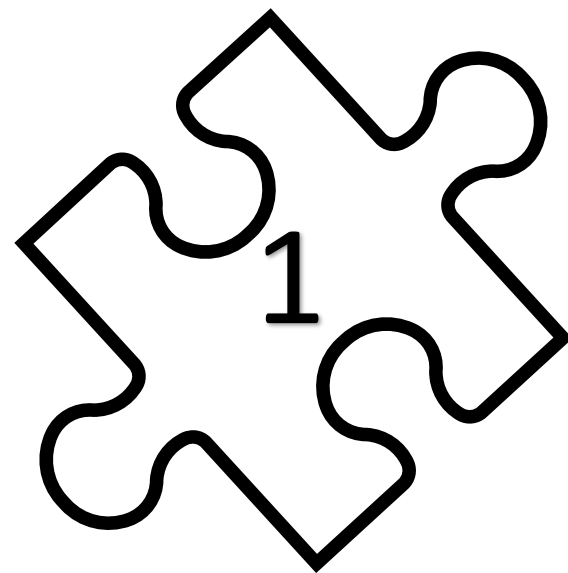
# Problèmes de fonctionnement de l'enfant : l'OIS-2023



## Facteurs liés au ménage : FNOIS-2023



Combien y a-t-il  
de groupes  
différents parmi  
les enquêtes  
en Ontario?



# Sur quoi les groupes sont-ils fondés?

PRÉOCCUPATIONS  
CONCERNANT  
L'ENFANT



Neurodéveloppement  
Santé mentale  
Comportement

PRÉOCCUPATIONS  
CONCERNANT  
LA PERSONNE  
RESPONSABLE  
DE L'ENFANT



Abus d'alcool  
Abus de drogues  
Santé mentale  
Santé physique  
Isolement social  
VPI à la maison

PAUVRETÉ



Difficultés économiques  
Instabilité du logement

# Quels sont les profils de besoins dans chaque groupe?

## Groupe 1 :

Incident signalé,  
la majorité ne relève pas  
de la protection de  
l'enfance

## Groupe 2 :

Abus de substances,  
préoccupations liées à la  
santé mentale et VPI

## Groupe 3 :

Pauvreté et VPI

## Groupe 4 :

Besoins de l'enfant  
seulement, pouvant être  
complexes

## Groupe 5 :

Besoins de l'enfant,  
besoins de santé de la  
personne responsable de  
l'enfant et pauvreté

## Groupe 6 :

Abus de substances, santé  
mentale, isolement social,  
pauvreté et VPI

# La taille des groupes diffère pour les enquêtes impliquant un enfant des Premières Nations

**Groupe 1** : Incident signalé, la majorité ne relève pas de la protection de l'enfance

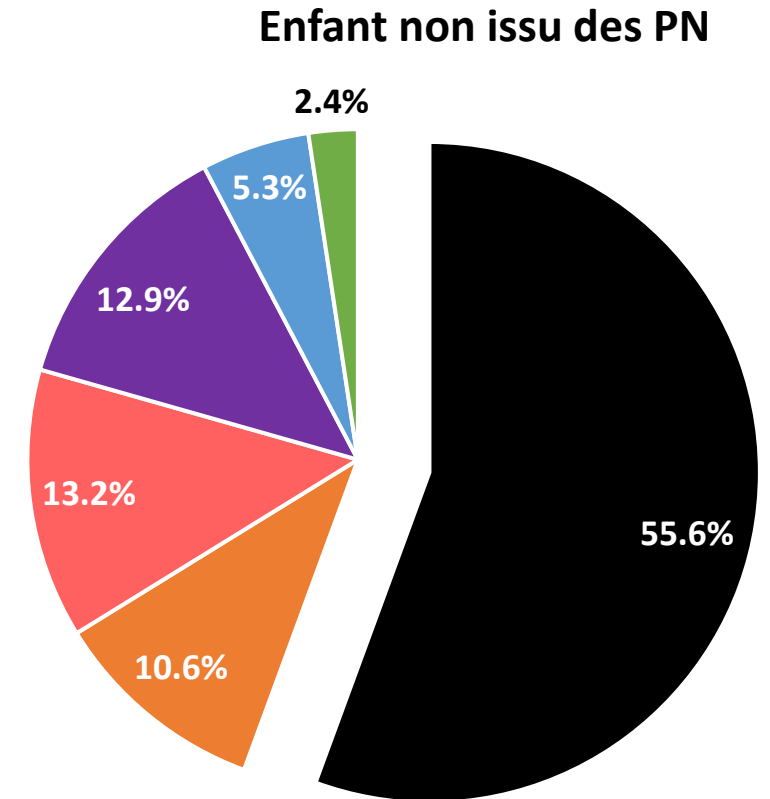
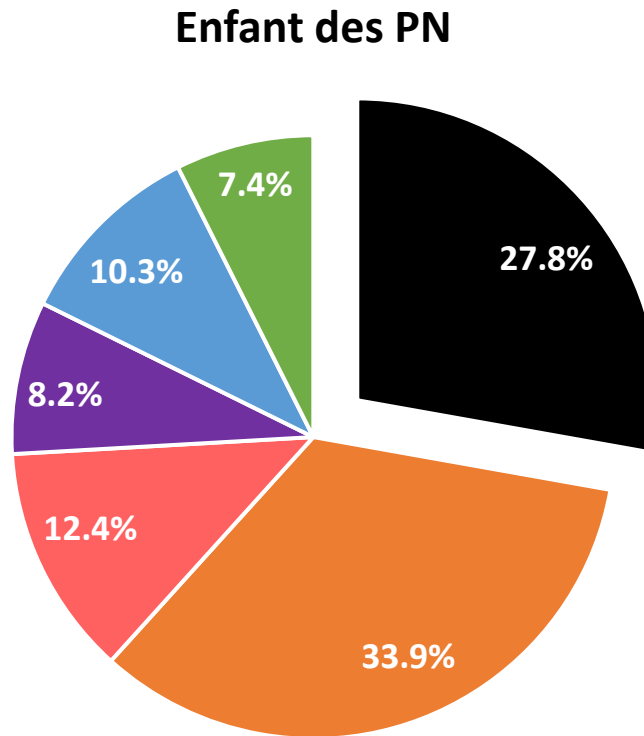
**Groupe 2** : Abus de substances, préoccupations liées à la santé mentale et VPI

**Groupe 3** : Pauvreté et VPI

**Groupe 4** : Besoins de l'enfant seulement, pouvant être complexes

**Groupe 5** : Besoins de l'enfant, besoins de santé de la personne responsable de l'enfant et pauvreté

**Groupe 6** : Abus de substances, santé mentale, isolement social, pauvreté et VPI



# Services en cours par groupe

**Groupe 1** : Incident signalé, la majorité ne relève pas de la protection de l'enfance

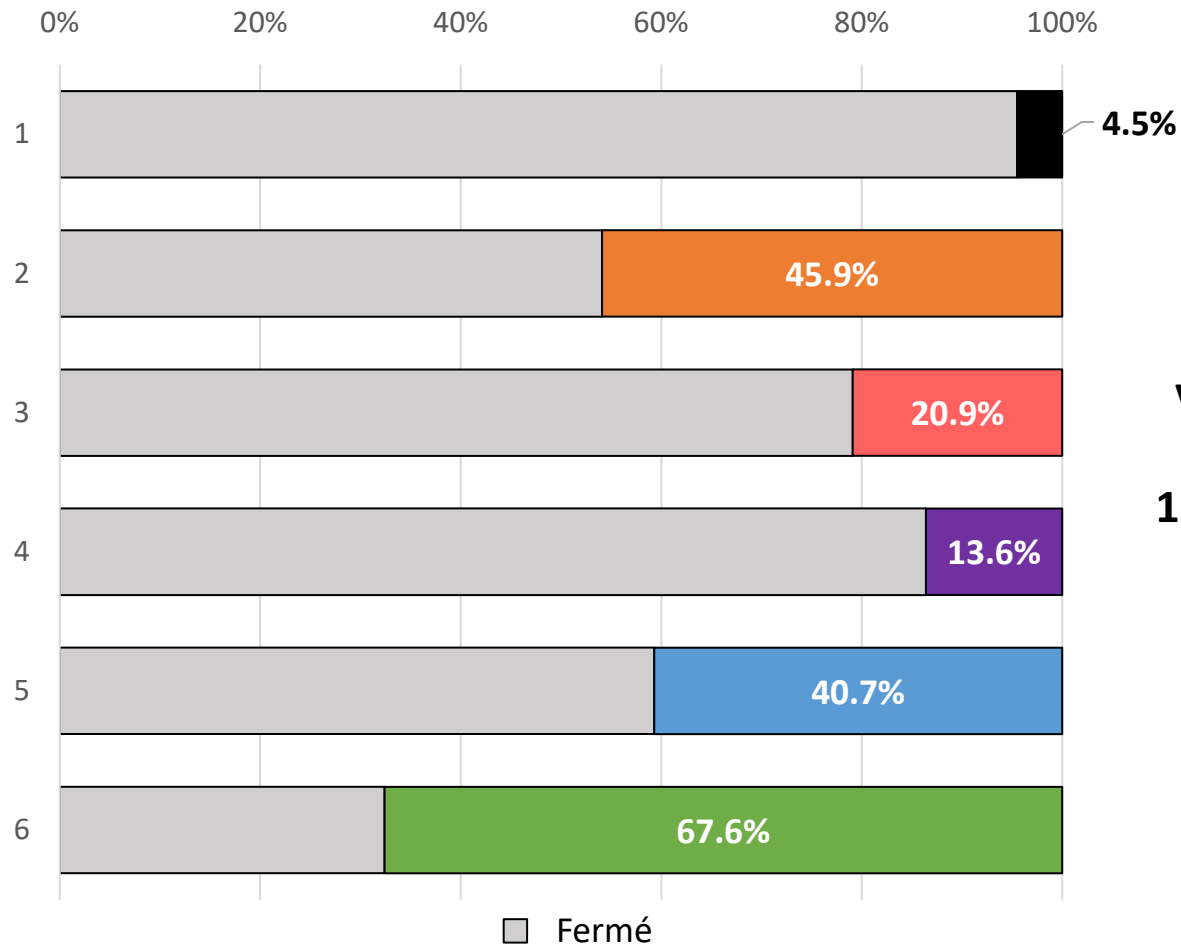
**Groupe 2** : Abus de substances, préoccupations liées à la santé mentale et VPI

**Groupe 3** : Pauvreté et VPI

**Groupe 4** : Besoins de l'enfant seulement, pouvant être complexes

**Groupe 5** : Besoins de l'enfant, besoins de santé de la personne responsable de l'enfant et pauvreté

**Groupe 6** : Abus de substances, santé mentale, isolement social, pauvreté et VPI



**Transfert  
vers des services  
en cours dans  
17 % des enquêtes  
au total**

# Placement par groupe

**Groupe 1** : Incident signalé, la majorité ne relève pas de la protection de l'enfance

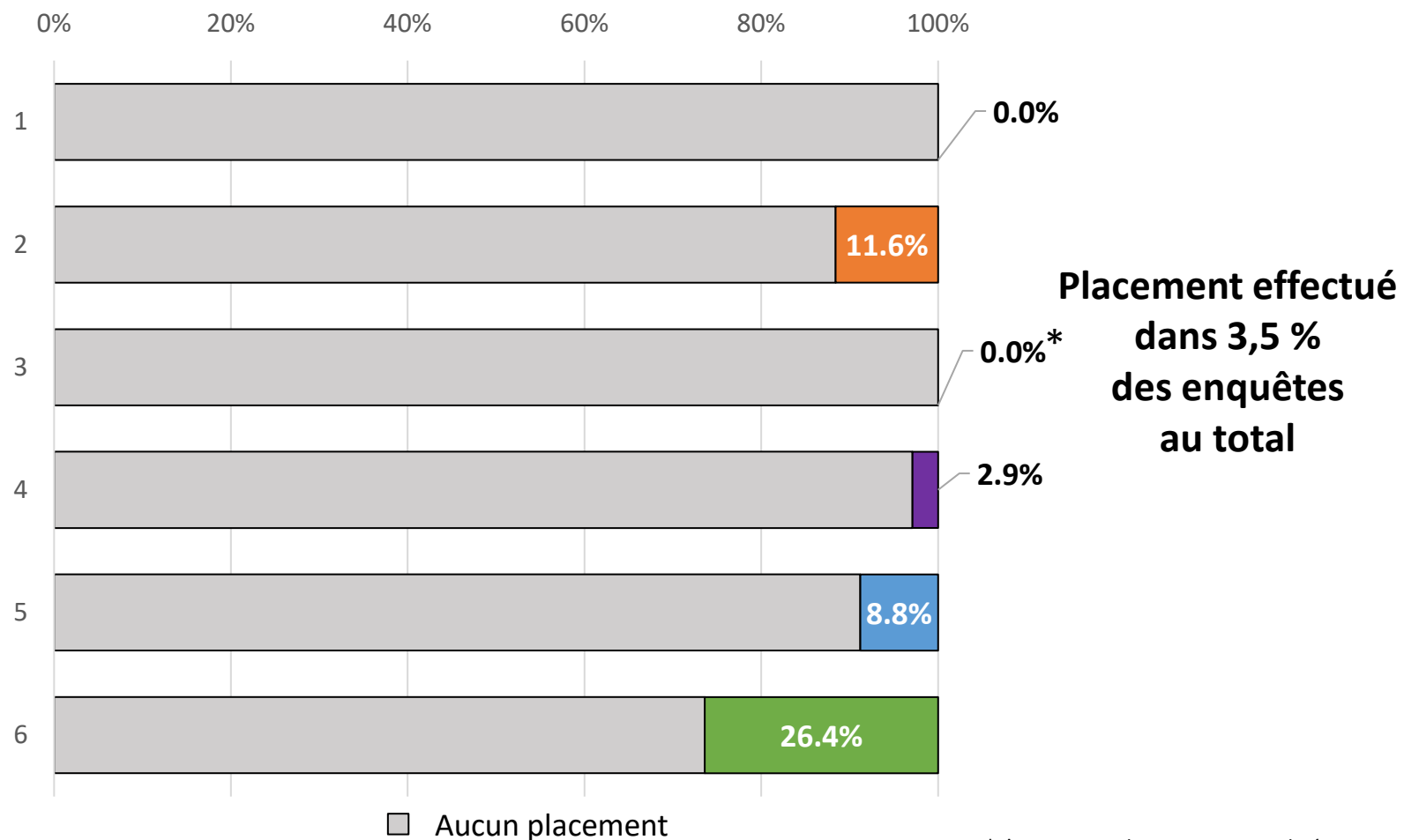
**Groupe 2** : Abus de substances, préoccupations liées à la santé mentale et VPI

**Groupe 3** : Pauvreté et VPI

**Groupe 4** : Besoins de l'enfant seulement, pouvant être complexes

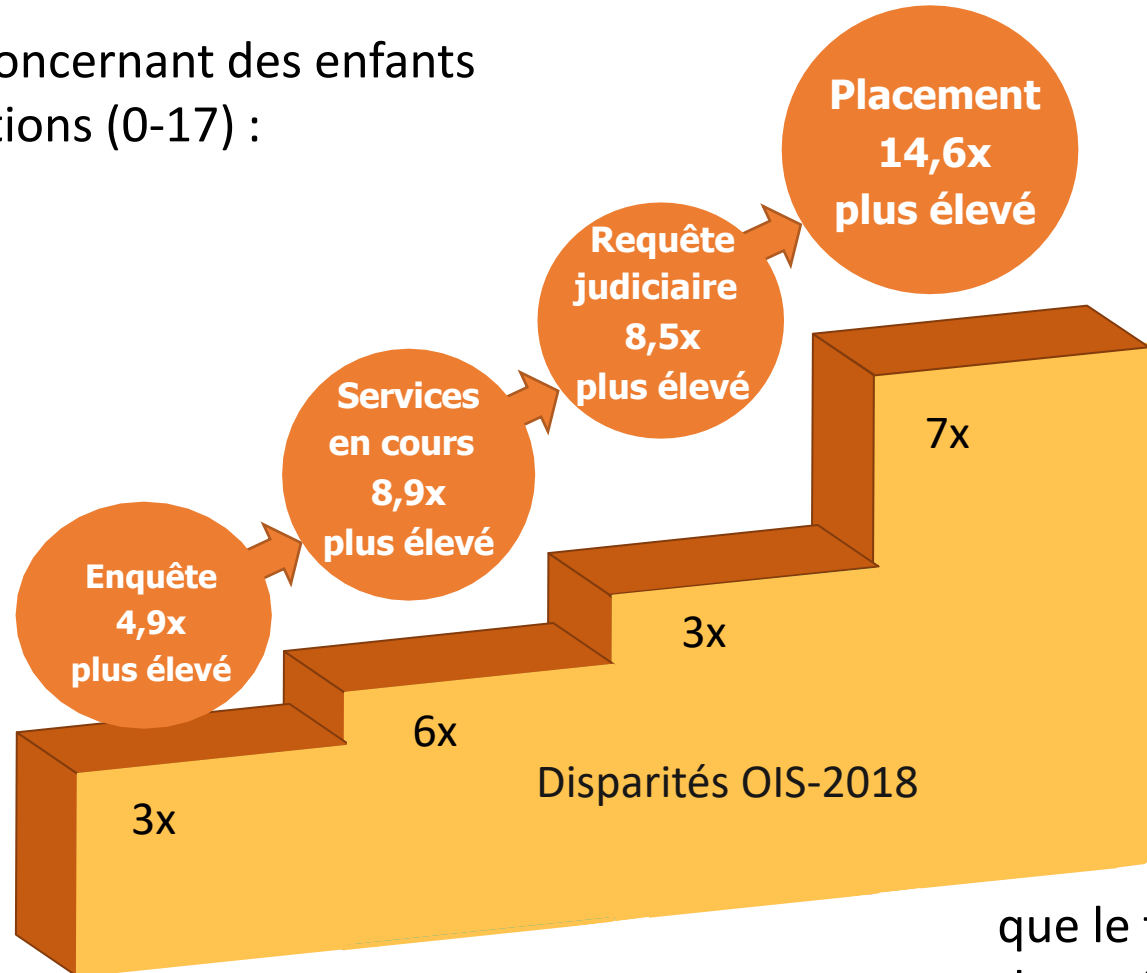
**Groupe 5** : Besoins de l'enfant, besoins de santé de la personne responsable de l'enfant et pauvreté

**Groupe 6** : Abus de substances, santé mentale, isolement social, pauvreté et VPI



# Principales disparités : FNOIS-2023

Taux d'enquêtes concernant des enfants des Premières Nations (0-17) :



Placement après une enquête pour maltraitance jugée fondée ou risque confirmé

**17,3x plus élevé** pour les enfants des Premières Nations

que le taux d'enquêtes concernant des enfants non autochtones (0-17)

# Autres différences

---

Nos services exigent plus de temps et de ressources :

- Tous nos enfants et nos jeunes présentent des facteurs identitaires à prendre en compte dans les services
- La plupart de nos familles vivent avec des traumatismes intergénérationnels
- La prestation de services ancrés dans la culture exige davantage de temps, d'efforts, de ressources et de formation, et entraîne des coûts plus élevés
- Compte tenu des profils cliniques dont il vient d'être question, la plupart de nos enfants ou familles sont « complexes »
- Nos dossiers nécessitent une mobilisation importante auprès des communautés des Premières Nations (temps/coûts)
- Presque tous nos dossiers judiciaires comprennent une partie additionnelle (représentant·e·s de bande), ce qui ajoute du temps et des coûts
- Nous utilisons des soins conformes aux traditions lorsque possible – processus plus long, temps/coûts
- De plus : Autochtones = 5x plus susceptibles de faire l'objet d'une enquête, 9x plus susceptibles d'être ouverts pour des services, 8x plus susceptibles de se retrouver devant les tribunaux, 14x plus susceptibles d'être placés hors du foyer familial

## Est-ce que quelqu'un se demande...

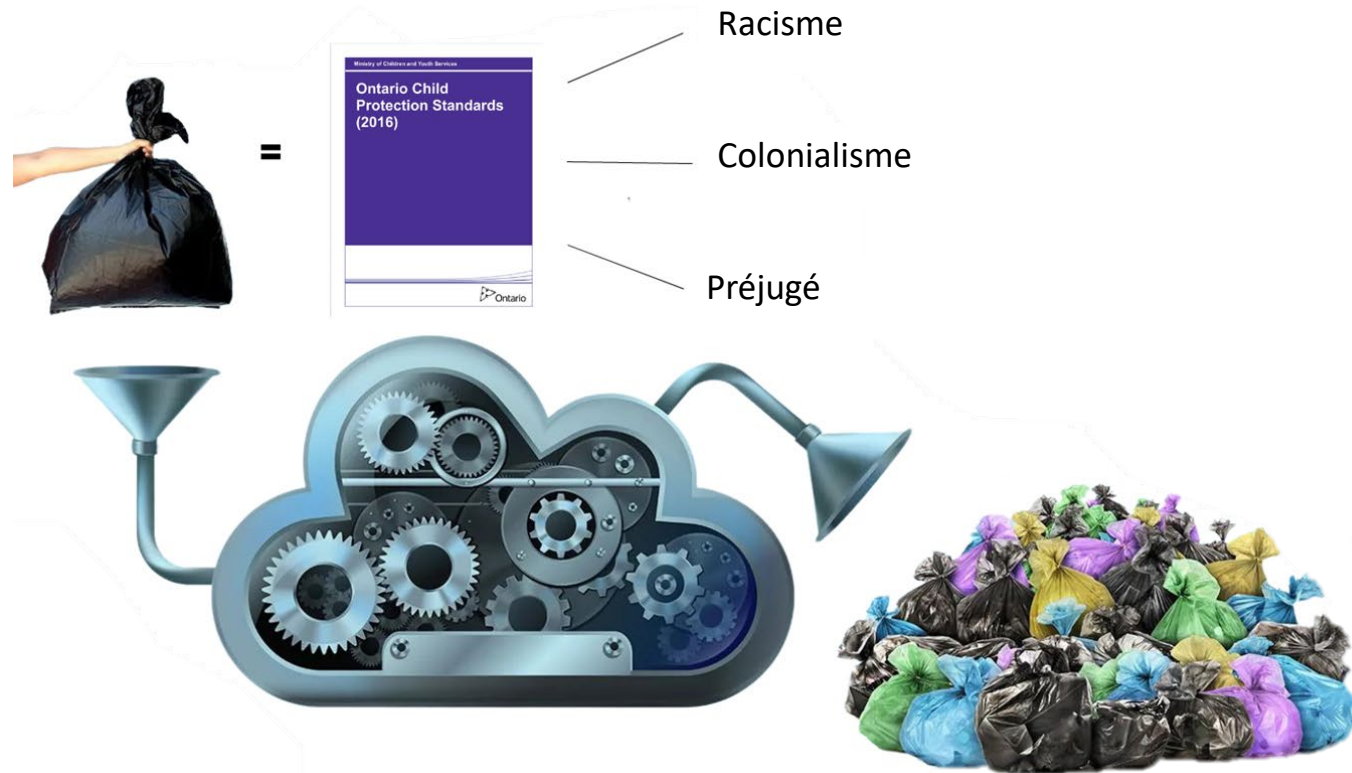
---

- Pourquoi le personnel qui offre des services de bien-être des enfants et des familles des Premières Nations a besoin d'une charge de travail réduite?
- Pourquoi nos enquêtes prennent plus de temps?
- Pourquoi nous avons besoin de plus de soutiens et de plus de prévention de la prise en charge?
- Pourquoi les besoins de nos enfants sont plus difficiles et plus coûteux à combler?
- Pourquoi nos familles d'accueil / fournisseurs de soins ont besoin de plus de soutien et de répit?
- Pourquoi nos dossiers restent ouverts plus longtemps?
  
- POURQUOI nous sommes financés selon la même formule de financement que les sociétés de protection de l'enfance\* grand public?
- POURQUOI utiliser les niveaux de financement provinciaux pour déterminer ce que devraient recevoir les Premières Nations afin de fournir des services?

\*NdT: DPJ au Québec

# Indicateurs de rendement

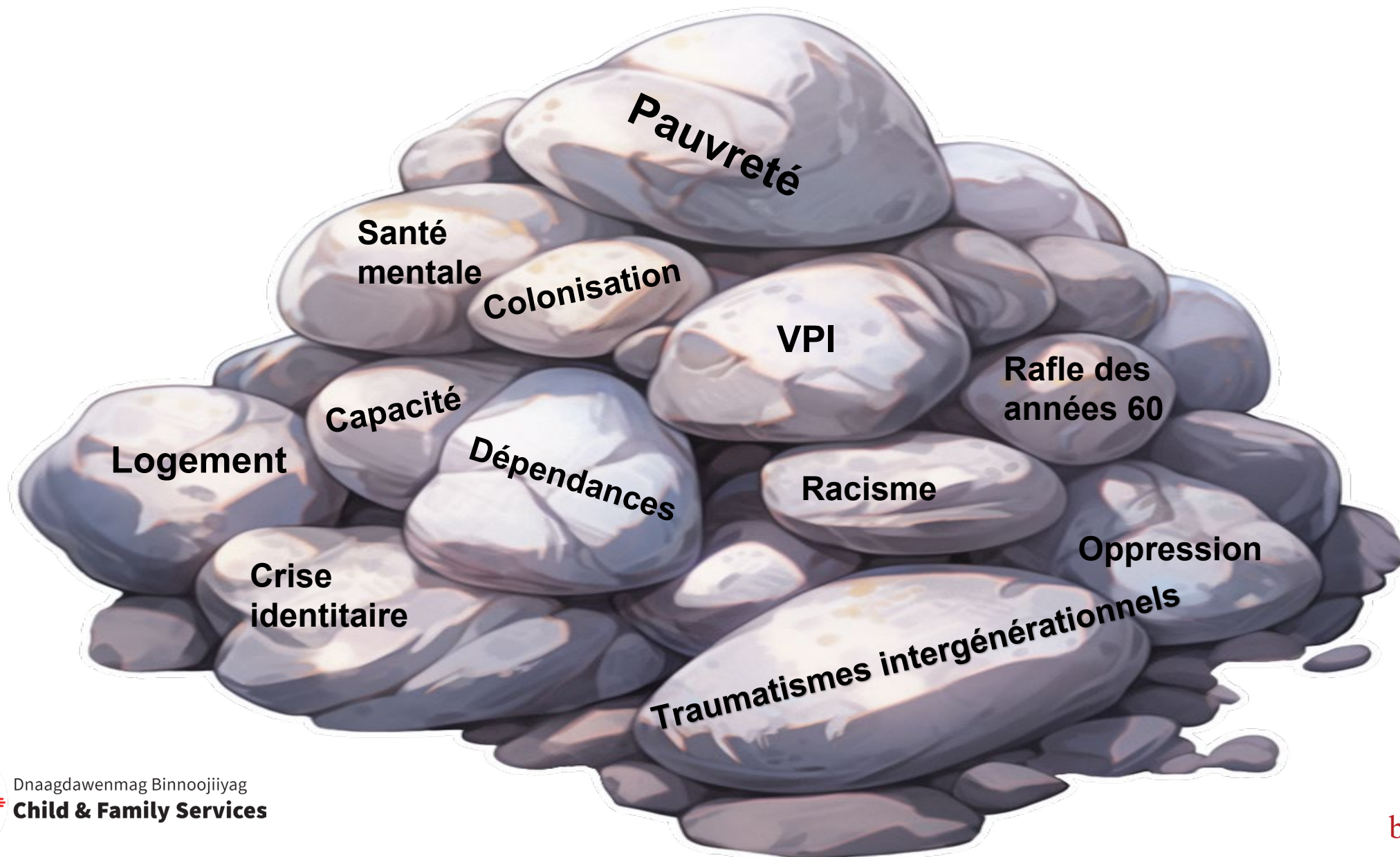
- Ce qui est mesuré se réalise
- Conformité à l'entrée, conformité à la sortie



\*\*\*Élaborez vos lois et vos indicateurs de rendement en fonction des résultats!\*\*\*

# État actuel





**Pauvreté**

**Santé  
mentale**

**Colonisation**

**VPI**

**Rafle des  
années 60**

**Logement**

**Capacité**

**Dépendances**

**Racisme**

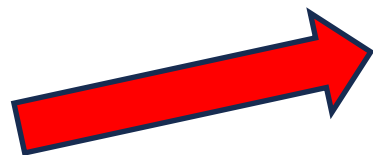
**Oppression**

**Crise  
identitaire**

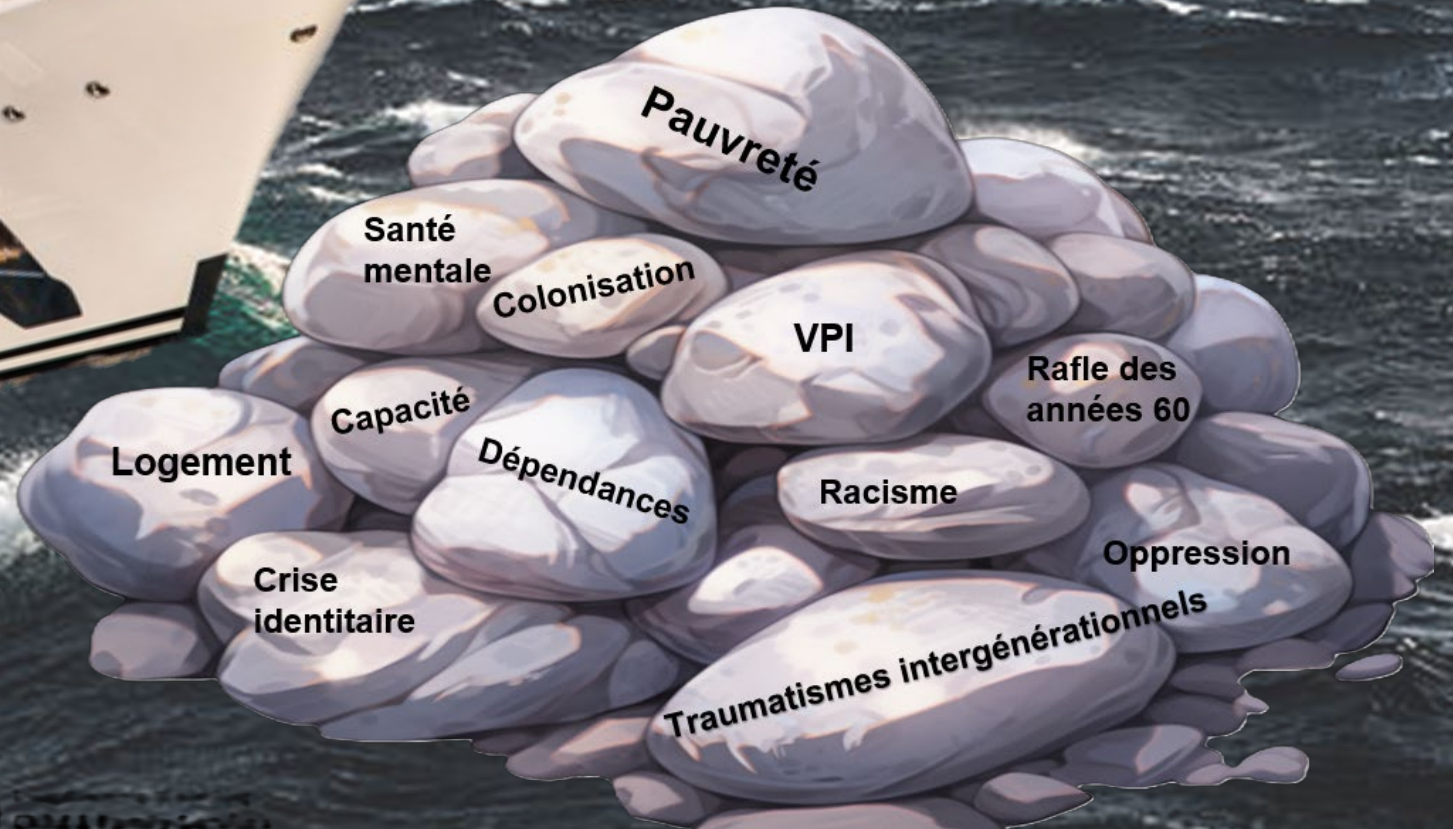
**Traumatismes intergénérationnels**



# Bâtissons notre système parfait!



# MAIS nous sommes toujours ICI



# Müigwetch

- Questions, commentaires, discussion